Université de Khenchela : démission d'un doyen et de 21 fonctionnaires

Lire en page 4

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5196 - SAMEDI 13 JUIN 2015

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

BILLE EN TÊTE

«Bouteflika et le pouvoir»

En Algérie, Messali Hadj a pris le pouvoir dès le début, avec l'Etoile Nord-Africaine. En 1945, Hocine Lahouel a pris le pouvoir, puis le Comité central du PPA/MTLD. Benyoucef Benkhedda n'a pas pris le Pouvoir. C'est Lahouel qui régnait. C'était lui le frondeur. Les cinq ont pris le Pouvoir. Il était par terre, ils l'ont ramassé. Didouche Mourad, l'âme de ce pouvoir, mort, Boudiaf en prison, sont venus «les trois B», Belkacem Krim, Ben Tobbal Lakhdar et Boussouf Abdelhafidh. Les autres, tous les autres ont été de malheureux idéalistes, comme la majorité des Algériens, comme moi. Puis est venu le malin, Si Houari Boumediene. Le pouvoir se baladait quelque part, il s'en est emparé. Bouteflika n'a pas pris le pouvoir. Il a été le seul à être chaudement sollicité. Ali Benflis lui en veut. Pourtant, c'est le seul auquel il faisait confiance dans ce pays.

Hachemi Larabi

Il affirme que Bouteflika dirigera jusqu'au terme de son mandat

OUYAHIA : «JE SALUE LE DRS, JE SALUE TOUFIK»

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a salué jeudi le Département du renseignement et de la sécurité (DRS), affirmant que cette institution que certains tentent de «diaboliser» veille à la protection du pays, sécurités. Plébiscité comme nouveau secrétaire général du RND, Ouyahia a saisi l'occasion de briser enfin ses obligations de réserve et de se laisser aller dans sa conférence de presse à commenter l'actualité nationale, et surtout à donner ses points de vue sur des questions délicates ou sujettes à polémique.

Lire en page 3





LES PLAIDOIRIES SE POURSUIVENT AU 4e JOUR CONSÉCUTIF

Me Belalaâ : «Ighil Meziane, un bouc émissaire»

Lire en page 2



LES USAGERS DE LA ROUTE DÉPLORENT L'ABSENCE DE SIGNALISATION TRICOLORE

Algérie, un pays trop encombré

Lire en page 5



ALGÉRIE – SEYCHELLES (CAN 2017)

Les Verts à fond la caisse

Lire en page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LES PLAIDOIRIES SE POURSUIVENT AU 4e JOUR CONSÉCUTIF

Me Belalaâ : «Ighil Meziane, un bouc émissaire»

De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida : Redouane Hannachi

Contrairement aux plaidoiries de mercredi dernier et mise à part celle de Me Chelli Nora Ould Hocine qui a dressé un dur réquisitoire contre ceux qui ont bénéficié des avantages Khlifa A. Rafik en l'occurrence et qui a déclaré à l'audience que pas moins de 17 ministres passaient leur temps à danser dans une villa à El Biar.

Durant l'audience de jeudi nous avons assisté à de brillantes plaidoiries de la défense. Les avocats constitués au profit de leurs clients poursuivis, que ce soit en matière correctionnelle ou en matière criminelle, ont rayonné avec leurs interventions. Ces derniers qui se sont succédé aux plaidoiries devant les membres du tribunal criminel près la Cour de Blida dans l'affaire dite de la caisse principale d'El Khalifa Bank, présidé par Antar Menouar, ont axé leurs interventions sur des points purement juridico-judicaires en invoquant des points de droit. A commencer par le défenseur de l'ancien sélectionneur national Ighil Meziane qui avait, rappelons-le, purgé sa peine de quatre ans de prison ferme prononcée contre lui par l'ancienne présidente du tribunal criminel de Blida en 2007, à savoir Mme Brahimi Fatiha et dont le prise de corps s'est faite la veille du procès, c'est-à-dire le 3 mai dernier.

Dans sa plaidoirie ayant attiré l'attention de toute l'assistance, notamment des journalistes et des parents et proches des mis en cause ayant suivi les débats depuis la salle d'audience qui abrite le procès, Me Toufik Belalaâ qui a donné l'impression de maîtriser son dossier n'a pas mâché ses mots en entamant sa plaidoirie par des remontrances à l'encontre de la Chambre d'accusation de la cour de Blida qui a, selon lui, sciemment effectué une «barrière sur des personnes qui devraient en principe se retrouver dans le box des accusés au même titre que les prévenus et inculpés dans ce procès».

Meziane Ighil un bouc émissaire

«Cette affaire ne devrait pas être limitée aux seuls prévenus présents ici et qui ne sont à vrai dire que des boucs émissaires pendant que les véritables responsables de ce scandale financier coulent de beaux jours et n'ont même pas été cités, au cours de l'enquête préliminaire, l'instruction judiciaire et par-delà dans l'arrêt de renvoi de la Chambre d'accusation de la cour de Blida. Cette dernière qui a pour rôle de contrôler le travail du juge d'instruction alors chargé du dossier s'est contentée tout simplement de confirmer ses ordonnances». L'avocat en question a d'emblée affirmé : «Certains, cités en tant que témoins sont coupables des mêmes faits que l'on a reprochés à mon client, à l'image de Lakhdar Belloumi qui a pris 500 millions de centimes. Et c'est mon client Ighil Meziane qu'on met sous les verrous tandis que l'autre n'a même pas daigné venir témoigner ou plutôt répondre à la convocation du tribunal criminel pour donner sa version des faits !».



«D'autres scandales vont éclater»

Le défenseur de l'ex-entraîneur du NAHD a déclaré que : « Tous les moyens ont été mis à la disposition d'El Khalifa Bank pour qu'elle réussisse, le but étant de piller l'argent public».

Il a cité l'exemple d'un «contrat qui a été signé entre R. Abdelmouméne Khalifa au nom de la République algérienne et l'entreprise Word Wood pour promouvoir l'image de l'Algérie».

Me Belalaâ Toufik a tenu à préciser en pleine audience que R. Abdelmouméne Khalifa a été reçu par le président de la République Abdelaziz Bouteflika. Et aujourd'hui, on ose poursuivre Ighil parce qu'il a été le conseiller sportif d'Abdelmoumene Rafik Khalifa !»

A cet instant l'avocat est interrompu par Antar Menouar qui lui demande de ne pas politiser l'affaire et de plaider la cause de son client pour les chefs d'inculpation qui lui ont été signifiés conformément aux accusations retenues par la Chambre d'accusation.

Furieux de la sortie inattendue du juge en charge du dossier et sous peine d'interrompre sa plaidoirie. Me Ballalaâ proteste en précisant «qu'il ne pouvait en aucune manière sortir les faits de leur contexte».

Tout en précisant que : «son client est innocent de tous les griefs et faisant fi des avertissements du juge, il lancera qu'il s'agit «d'un pillage organisé de l'argent public. Il ira très loin dans ses déclarations : «L'idée de la création de la banque privée n'est pas celle de Abdelmouméne, mais de ceux qui voulaient accaparer les deniers publics. « D'autres affaires vont éclater et c'est le pouvoir en place qui en est responsable !»

L'avocat reviendra alors au fond du sujet. Il tentera de démontrer que les accusations proférées à l'encontre de son client ne sont pas fondées. «En fait, Ighil Méziane qui a tant donné pour le football algérien et pour ce pays est accusé d'avoir promu l'image de marque de Khalifa. «Ce n'est nullement un crime ! » Pas plus que le fait qu'il n'ait pas un contrat de travail, en ce sens que la loi régissant les relations entre employés et employeurs dispose clairement que la relation de travail est établie soit par écrit soit verbalement.

«Est-ce un crime ? En principe le perdant c'est Ighil puisque son patron ne l'a pas déclaré à la sécurité sociale !».

Quant à l'accusation de vol qualifié, le défenseur du footballeur dira qu'il n'était pas employé de la banque. Par conséquent, il n'avait pas accès à l'argent. Le crédit qu'il avait contracté, « il l'a remboursé au dernier centime au liquidateur qui lui a confisqué et sa villa et le terrain qu'il avait acquis» Quant au fait d'avoir accompagné les directeurs d'agences aux OPGI, cela n'avait rien de répréhensible. Il en profitait lorsque des matchs se déroulaient dans les wilayas. «Le procureur général lui avait demandé si son image n'avait pas été mise à profit pour amener les offices à déposer de l'argent ; il a peut-être raison. Cela veut dire que R.A.Khalifa s'est servi de lui !». Rappelons que le procureur général avait requis au cours de son réquisitoire une peine de quinze ans de prison alors qu'Ighil avait été condamné à quatre ans de prison qu'il a entièrement purgés.

«Le procureur n'a pas le droit de se désister de son pourvoi en cassation !»

Du droit, rien que du droit. C'est sur cela que Me Deghouche Attef s'est appuyé pour défendre ses trois clients. Notamment Mir Omar dont il a précisé qu'il a fait l'objet de mise sous mandat de dépôt pour toutes les affaires liées aux filiales d'El Khalifa Bank. Dès lors, il comptabilise 11 ans de détention provisoire. Tout cela parce qu'il était directeur de l'agence de Khalifa Bank de Chéraga où étaient situées également la caisse principale et la direction générale. D'où la confusion.

En ce qui concerne son client Chachoua Badreddine, le même avocat a démontré que l'ensemble des accusations se basant sur les articles de lois. Et il fera exploser une bombe en disant que : «Selon les articles 523 et 524 du code pénal, le parquet général ne pouvait pas demander l'aggravation des peines à travers les questions subsidiaires alors qu'il n'avait pas introduit un pourvoi en cassation à la Chambre criminelle de la Cour suprême pour demander la révision de la peine prononcée contre le mis en cause dans la première affaire !»

«Condamné à 2 ans de prison et libéré au bout de 7 mois»

Me Deghouche jettera aussi un pavé dans la mare en s'aidant de l'article 503 du code de procédure pénal, selon lequel le parquet ne pouvait se désister d'un pourvoi en cassation. «Il est là au nom du peuple lequel ne lui a pas donné mandat de retirer son pourvoi mais de le représenter en appliquant la loi. Or, le ministère public s'est désisté au profit de Mir Ahmed, ex-inspecteur général d'El Khalifa Bank ; celui-ci avait pris 5 milliards de centimes de la caisse principale. Il avait été condamné à deux ans de prison, mais avait retrouvé la liberté de ses mouvements au bout de sept mois à peine, «On ne sait par quel artifice !»

Par ailleurs, les avocats de la défense à l'instar de Me Lazer Nacer Eddine de R.A. Khalifa qui interviendront au plus tard demain vont sans aucun doute dresser de leur côté un dur réquisitoire contre le représentant du parquet général, Zerg El Ras Mohamed quant aux sévères demandes faites et la lourde peine requise contre leur client. Ces derniers font à travers leurs plaidoiries devant le président en charge du dossier démontré que : «El Khalifa Bank n'était en faillite au moment des faits ou en matière de déficit en espèces !».

Le même avocat comptera par ailleurs de dresser un dur réquisitoire contre «le liquidateur de la banque El Khalifa Moncef Badsi qui serait à l'origine de tous les malheurs qui frappent son client, à commencer par les chiffres avancés dans l'affaire proprement dite de la caisse principale de Chéraga !».

L'avocat en question reviendra plus longuement selon ses déclarations faites aux journalistes en marge de ce procès pour déclarer : «Le procureur général poursuivi mon client conformément à un texte de loi qui a été abrogé depuis quelques années !».

Dans le même contexte, Me Lazer Nacer Eddine fera savoir que «la peine maximale stipulée dans le texte de loi en question est de l'ordre de vingt ans de réclusion criminelle alors que le procureur général a requis lors de son réquisitoire la réclusion à vie contre mon client !».

Il ne manquera pas de faire savoir également dans sa plaidoirie que l'article 382 du code pénal s'applique aux personnes citées dans l'article 119 du code pénal qui a été abrogé conformément à la loi 01/06 datée du 20 février 2006 et qui a été remplacée par l'article 29 relatif à la lutte contre la malversation et qui a limité la peine maximale contre les accusés reconnus coupables à dix ans de prison ferme».

L'avocat estimera par ailleurs que «le procureur général qui représente le ministère public a commis une erreur monumentale en demandant la réclusion à perpétuité !».

Il ne cachera nul doute son mécontentement quant «au rôle qu'a joué selon lui toujours le liquidateur Moncef Badsi qui a été désigné par la banque centrale d'Algérie alors membre très actif de la commission monétaire qui est derrière non seulement la liquidation de la banque El Khalifa mais dans sa fermeture suite aux inspections et décisions arbitraires, abusives et illégales !».

R. H.

IL APPELA À LA RECONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE

Ouyahia bouscule la léthargie politique

L'impression première à la fin de sa sortie médiatique est que Ouyahia s'est comporté tour à tour comme un porte-parole de la Présidence et comme un homme qui veut soigner son image politique.

Plébiscité comme nouveau secrétaire général du RND par intérim, Ahmed Ouyahia a saisi l'occasion de briser enfin ses obligations de réserve et de se laisser aller dans sa conférence de presse à commenter l'actualité nationale et surtout à donner ses points de vue sur des questions délicates ou sujets à polémiques. Ouyahia a voulu être surtout un homme politique tranchant, sûr et convaincant, n'hésitant nullement à faire valoir des analyses moins "populistes". Il fut pour ainsi dire beaucoup plus clair et homogène dans son discours, lorsqu'il a voulu mettre les points sur les i, notamment au sujets des rumeurs et des "bavardages" de salons, comme le fait de dire à sa place que Said Bouteflika n'a pas d'ambitions présidentielles, ou que les élections anticipées n'auraient pas lieu en Algérie et qu'il n 'y aura ni présidentielles , ni législatives anticipées. «Bouteflika va diriger jusqu'à la fin de son mandat » a-t-il affirmé. L'homme fort du RND ira jusqu'à démentir que son retour n'est pas lié à un plan de succession concocté et planifié dans le sérail.

L'homme de la sale besogne assume ce statut, qui fait partie de sa propre conception de la vie politique, estimant "qu'il n'a aucune gêne à l'affirmer, d'avoir fait la sale besogne. Tout simplement parce qu'il fallait bien que quelqu'un la fasse." Des choix assumés qui le pousse à interpeller Louiza Hanoune " à mesurer ses paroles"lorsqu'elle s'exprime au sujet de l'institution militaire, la rappelant que le président Bouteflika, qui est aussi chef suprême de l'ANP avait adressé un message au FLN à l'occasion de la tenue de son dixième congrès. Rappelons que Hanoune avait estimé en réaction à la lettre de Gaid Salah, chef d'état-major et vice-ministre de la Défense, envoyé à Saidani, SG du FLN, qu'il s'agissait "d'un viol de la conscience des soldats de l'ANP" et que "l'institution militaire est divisée sur ce message".

Dans la même foulée, Ouyahia a défendu le général Toufik, chef du DRS, département du renseignement et de la sécurité, le qualifiant de "frère et de compagnon", rejetant les attaques qui veulent faire de ce service un "monstre". Une position qui



tranche avec celle de Saidani du FLN, qui n'a pas cessé de cibler ce département depuis deux ans, comme aucune opposition politique ne l'a faite. "C'est grâce au DRS que l'Algérie a vaincu le terrorisme «a affirmé Ouyahia. Dans le chapitre de ses soutiens, il ne manquera pas de le faire au FCE, le forum des chefs d'entreprises, critiquant notamment la polémique qui a surgi quand Ali Haddad, patron des patrons s'est impliqué dans la vie politique et économique, voire diplomatique du pays en recevant des diplomates étrangers, des ministres du gouvernement Sellal et en ouvrant des "bureaux de liaison économique et commerciale" dans plusieurs capitales. "Nous avons un patronat capable de rencontrer des partenaires et d'attirer des investisseurs étrangers, dira-t-il, et on le critique, au lieu de critiquer ceux qui ramènent de la sale marchandise avec l'argent sale", une allusion sans doute à des lobbies de l'importation que l'autre ministre Amara Benyounès veut contrecarrer par un arsenal juridique et des verrous douaniers et bancaire. D'ailleurs, sur le plan économique, Ouyahia fut encore plus clair, lorsqu'il pense qu'il faudra se serrer encore la ceinture, si les prix du brut se maintiennent au niveau actuel pour une longue durée. Sans détailler ce plan de rigueur, il affirma que notre pays ne pourra pas se passer de l'exploitation des gisements de gaz de schiste, tout en accusant une puissance étrangère d'être derrière les remous qui ont survenus dans le sud du pays et qui veut "vendre son énergie nucléaire". Sur le plan politique, Ouyahia a lancé un appel à trois partis pour reconstituer une nouvelle alliance présidentielle. En plus du RND, il invita le FLN, le Taj et le MPA à créer cette alliance politique afin de soutenir le programme du président Bouteflika et surtout de faire face aux oppositions frontales qui se radicalisent de plus en plus, notamment chez la coordination nationale des libertés (CNLTD) et chez le pôle du changement que dirige Ali Benflis. Pour Ouyahia, il existe deux concepts qu'il faut rejeter à tout prix, car ils comportent des risques majeurs, selon ses assertions. D'abord, la fameuse période de transition que réclame la CNLTD, qui se base sur deux points essentiels, création d'un organe autonome chargé des élections et des présidentielles anticipées pour un mandat limité ou transitoire. La seconde est celle que prône le FFS, qui avait brandit depuis une année sa fameuse reconstruction du consensus national. Pour Ouyahia, les deux concepts ou les deux théories est un reniement de la volonté populaire, car il faudra se référer à la voix du peuple pour décider de son avenir. Concernant la révision de la Constitution, dont il avait dirigé l'an passé les consultations, Ouyahia est resté évasif et énigmatique, ne laissant rien transparaître des intentions du pouvoir.

H.R.

BENFLIS VEUT CAPITALISER SON SCORE À LA PRÉSIDENTIELLE

Congrès de Talaiou el Houriet aujourd'hui au Hilton

APRÈS plusieurs rencontres nationales ponctuées par cinq congrès régionaux, Talaiou el Houriet, le parti d'Ali Benflis, s'apprête aujourd'hui à tenir son congrès constitutif. Selon les déclarations de Mme Boutaleb, chargée de la communication et de la presse au sein de ce parti, Ali Benflis, qui a eu pourtant le feu vert du ministère de l'Intérieur pour organiser son congrès constitutif, a eu beaucoup de peine à louer une salle. «Nous avons d'abord sollicité le P/APC de Chéraga pour la salle omnisports, ce dernier nous a dirigés vers le wali délégué qui n'a pas donné suite à la demande». Le deuxième choix s'est alors porté sur la Coupole. Peine perdue puisque son responsable, saisi par écrit, «a fait connaître aux représentants du parti que la salle est déjà programmée pour une activité sportive». Une troisième demande a été formulée à l'administration de la salle Harcha. Le responsable ne refuse pas l'autorisation mais invite les représentants d'Ali Benflis à «se rapprocher de la Fédération de basket-ball pour négocier l'éventualité du report de la finale de la coupe d'Algérie programmée, selon l'administration, le 13 juin». «Là aussi nous avons compris le refus de la demande». Selon les proches de l'ex-chef de gouvernement Ali Benflis, il n'y a pas de doute : «Aucun responsable n'a voulu prendre la responsabilité d'autoriser la réunion, chose qui nous a poussés à solliciter le privé». C'est finalement à l'hôtel Hilton qu'Ali Benflis tient le congrès de son parti Talaiou El Houriet aujourd'hui et demain (13 et 14). Le choix du Hilton s'est répercuté sur le nombre de délégués qui seront présents à l'ouverture du congrès : «Nous avons revu le chiffre à la baisse. On est passé de 8 000 délégués à 2 500 congressistes», souligne Mme Boutaleb. Un proche d'Ali Benflis précise que si le choix s'est porté sur le Hilton, c'est parce que le parti n'a pas trouvé une salle appropriée pour ses 8 000 congressistes. Le parti Talaou el Houriet œuvre pour une représentation sociale et politique large grâce à son ouverture à la société civile et à tous ceux qui s'y identifient. Vraisemblablement, tout indique que la formation d'Ali Benflis n'a omis aucun détail pour la réussite de son congrès qui réunira tous congressistes désignés, y compris ceux de l'étranger (du Canada, d'Amérique, de France, et autres). Il est à noter que des invitations aux chefs de parti et aux observateurs ont été envoyées afin d'assister ce congrès.

Mohamed Lalaoui

IL AFFIRME QUE BOUTEFLIKA DIRIGERA JUSQU'AU TERME DE SON MANDAT

Ouyahia : « Je salue le DRS, je salue Toufik »

LE SECRÉTAIRE général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a salué jeudi le département de la sécurité et de renseignement (DRS) affirmant que cette institution que certains tentent de «diaboliser » à tort alors qu'elle veille à la protection du pays. «Je salue le DRS et je salue Toufik (responsable du DRS), en tant que frère et compagnon, ainsi que les centaines de milliers de personnes qui veillent à la protection du pays et consentent d'immenses sacrifices à cette fin » a indiqué M. Ouyahia lors d'une conférence de presse tenue à la fin des travaux de la 4e session ordinaire du conseil national du RND. M. Ouyahia a abordé le message de félicitations adressé par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), chef de corps d'armée Ahmed Gaid Salah, au secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN) à l'occasion de la « réussite du 10e congrès ». Il a reproché à la presse d'avoir politisé et conféré une dimension disproportionnée à cette question ce qui est selon lui «un motif de préoccupation » appelant à mettre fin à l'anarchie et aux atteintes à l'image des Institutions. « C'était un message de félicitations d'un frère à un frère et rien de plus », a-t-il dit.Pour ce qui est de la démission de Bensalah de son poste à la tête du RND, il a répondu que sa démission était volontaire et qu'elle n'était liée à aucune conjoncture « ni à un système qui a besoin de renfort tel que colporté par la presse ». Concernant ses fonctions à la présidence de la République et l'éventualité de sa démission après sa nomination à la tête du RND, M. Ouyahya a précisé qu'il assumera les deux fonctions même si cela impliquait davantage de responsabilités. «Je suis un homme d'Etat" et "je serais toujours au service du pays à chaque fois qu'on me sollicite», a-t-il soutenu. Il a appelé à cette occasion, la classe politique à orienter le débat et le dialogue vers les « questions épineuses que connait le pays notamment au plan économique en raison du recul des prix du pétrole » ainsi que la question de la corruption. A une question sur la date de la révision de la Constitution, M. Ouyahia a estimé que cela était tributaire d'un calendrier et que «la locomotive est d'ores et déjà lancée, le reste relève des prérogatives du président de la République ». Répondant à ceux qui estiment que le président Abdelaziz Bouteflika «a échoué » dans la réalisation d'un consensus autour de l'amendement constitutionnel, il a rappelé que les parties intéressée avaient pris part aux consultations même celles qui estimaient que «cela n'était pas d'actualité ».

S.N

FACE AU DÉFICIT DU TRÉSOR PUBLIC

Les banques devraient sortir l''argent dormant pour financer l'investissement

LA BANQUE d'Algérie (BA) recommande aux banques publiques de s'impliquer davantage dans le financement de l'économie, supporté jusque-là par le Trésor public, dont les ressources financières s'amenuisent avec la chute continue des prix du pétrole. Le gouverneur de la Banque d'Algérie, qui a lancé un message pressant aux banques de la place, a dévoilé les grands axes d'un nouveau schéma de financement de la croissance économique, adossé essentiellement à la promotion de crédits de qualité à l'économie.Il a expliqué que cette nouvelle orientation avait été rendue impérative par le besoin de parer à la contraction de la capacité de financement du Trésor public, due à la baisse des prix du pétrole.Désormais, les banques seront sollicitées pour augmenter l'octroi de crédits destinés au secteur productif, notamment des PME qui nécessitent des prêts plus conséquents. Le constat établi par le gouverneur fait ressortir la prédominance de l'autofinancement dans l'investissement en Algérie, en dépit de l'épargne dormante dans les banques qui devait servir à cet effet. Les chiffres fournis par M. Laksaci révèlent un niveau très élevé de l'autofinancement des investissements dans les secteurs des hydrocarbures et hors hydrocarbures. Durant les neuf dernières années, 87% des investissements en Algérie ont été autofinancés, représentant essentiellement des investissements de l'Etat et du groupe Sonatrach. Les investissements hors hydrocarbures ont aussi été fortement autofinancés à hauteur de 59,7% durant la même période, alors que l'épargne des entreprises privées et des ménages, qui devait financer ces projets, s'est accrue sans que le secteur économique n'en profite, a observé le gouverneur de la BA.En particulier, les années 2010 et 2011 ont enregistré une forte croissance de l'autofinancement à des rythmes de 71,4% et de 24,1% respectivement, contribuant à la reprise significative des investissements dans les secteurs hors hydrocarbures, a-t-il relevé. Les besoins de financement de l'économie sont tellement importants qu'il est impératif, selon le gouverneur, de mobiliser l'épargne publique et même l'argent hors circuits bancaires afin de les satisfaire. Les banques sont invitées à ce titre à améliorer la collecte des ressources en rendant plus attractifs les rendements sur les dépôts bancaires. Dans le même temps, et dans ce nouveau contexte marqué par un choc externe de nature durable, les banques sont également appelées à développer des produits financiers attractifs et à améliorer les services bancaires de base destinés à la clientèle ménages. Cette politique d'expansion des crédits doit s'accompagner cependant d'un respect strict des mesures prudentielles afin d'anticiper les risques sur ces financements bancaires, ce que le nouveau dispositif prudentiel mis en place en 2014 doit permettre. Dans le même sillage, la BA a annoncé qu'elle allait soumettre dès juillet prochain les banques de la place à des «stress test» en vue d'évaluer leur capacité de résilience en cas de crise.Malgré la contraction des ressources financières, la BA a écarté avant-hier la levée de l'interdiction de l'endettement des entreprises algériennes à l'international, une mesure en vigueur depuis 2009.La mesure d'interdiction de l'endettement extérieur des entreprises, prise dans un contexte d'aisance financière, a été aussi motivée par le souci d'éviter un retour à l'endettement extérieur de l'Algérie. La Banque centrale a relevé que le niveau historiquement bas de la dette extérieure (3,7 milliards de dollars à fin 2014) devrait contribuer à atténuer l'effet du choc externe en 2015.

Z. M.

LE DOYEN ET 21 FONCTIONNAIRES CLAQUENT LA PORTE

Démission collective à l'université de Khenchela



Après une petite accalmie, le campus universitaire de Khenchela revient au-devant de la scène médiatique et fait encore couler de l'encre.

Après le scandale du plagiat de la faculté des Sciences humaines et sociologiques, c'est au tour de celle des Sciences et technologie de s'illustrer. Au moins 22 salariés du département ont déposé en fin de semaine leur démission auprès recteur, apprend-on de source proche de la direction de l'université. Les démissionnaires, conduits par le doyen en personne, reprochent au premier responsable de l'université Abbas-Laghrour, Abdelaziz El-Aich, sa mauvaise gestion. Des reproches qu'ils ont d'ailleurs mentionnés dans une correspondance détaillée adressée au cours de la semaine écoulée aux autorités locales dont le wali et les services de sécurité, ainsi qu'au département de Tahar Hadjar.

Les employés de la plus grande faculté de l'université aurésienne, professeurs, enseignants et administrateurs seraient, à en croire notre source, déterminés à ne pas revenir sur leur décision sans une réaction officielle des parties sollicitées. Ce qui n'arrange guère le recteur, pas du tout en odeur de sainteté et presque pour les mêmes raisons (la mauvaise gestion) auprès le syndicat des travailleurs de ladite université dont les affiliés menacent depuis plusieurs mois de paralyser certaines prestations au sein du campus.

Ces accusations ne sont pas tout à fait spontanées, dans la mesure où le scandale du plagiat a été à l'origine de la dégradation de la doyenne et de deux enseignants s et de l'exclusion définitive d'un quatrième, reconnus pour leur implication dans le scandale. Une reproduction dans une revue éditée en janvier dernier par la faculté de sociologie d'articles de chercheurs et étudiants arabes a en effet été signée par des enseignants de Khenchela. Des rumeurs avaient même circulé au moment des faits que le départ du recteur n'était pas à écarter dans la mesure où, rappelle-t-on, le premier responsable de l'université n'est autre que le directeur d'honneur de la revue au centre de toute la polémique.

Amine B.

IL LUI REPROCHE DE NE PAS ENCOURAGER L'INDUSTRIE LOCALE

Le groupe PT à l'APN revendique le départ de Bouchouareb

«C'EST HONTEUX et scandaleux qu'un ministre de la république, en l'occurrence Abdesslam Bouchouareb, ministre de l'Industrie, programmé pour répondre à une question d'intérêt nationale concernant l'emploi et l'économie nationale n'a pas daigné d'être présent dans l'hémicycle de l'APN », nous a déclaré hier Smain Kouadria, député de Guelma sur la liste du PT, avant de poursuivre « pourtant la question lui a été envoyé il y a environ 10 mois avant de décider de répondre pour jeudi dernier ». La question du député de Guelma est : le gouvernement préfère-t-il de continuer à promouvoir la politique de l'importation de levures dont la facture s'élève à 130 millions de dollars/an au lieu d'un investissement de 30 millions de dollars pour permettre en service le complexe de Bouchegouf-Guelma et Oued-Smar Alger et réduire à néant la facture d'importation en devises, et encore dans le même ordre d'idée « le gouvernement va-t-il protéger la production nationale ou protéger les lobbies de l'import-export ». Selon le parlementaire du PT, cette question orale a pour but d'interpeller le gouvernement pour la mise en œuvre des dispositions qui ont été prises pour relancer l'activité de production de levures en Algérie où tout un travail d'étude et de réflexion a été engagé le mois de Mai 2011 au niveau de la SGP(société de gestion des participations) CEGRO chargée des industries des céréales ainsi que le ministère pour la perspective de remettre en marche les usines des levures de Bouchegouf-Guelma et Oued Smar-Alger. Smain Kouadria trouve « inconcevable que l'Algérie continue d'enregistrer " zéro production" de levures et que la facture d'importation des levures a atteint 130 millions d'Euros en 2013. Pour rappel le complexe de levures de Bouchegouf relevant du groupe Smide de Constantine a été fermé définitivement en 2009 dispose d'une capacité de production de 5600 tonnes/an de levure fraîche et 1600 tonnes/an de levure sèche et faisait travailler environ 300 salariés ».Pour le député de Guelma « les solutions existent puis qu'un un groupe d' éminents chercheurs et universitaires de l'Institut de recherche en agronomie INRA de Tougourt de l'Université de Ouargla, et en étroite collaboration avec des producteurs de dattes du sud-est du pays et des dirigeants d'Eriad ont finalisés un important projet de production de levure, à partir de la datte à faible valeur marchande(les variétés de dattes boudées pour leur faible rentabilité commerciale) » Sur cette optique l'Algérie produit plus de 500 000 Tonnes de dattes par an dont 5 à 10% ont une faible valeur marchande qui peuvent être transformé en mélasse de dattes, du sirop de dattes, et du vinaigre en début de processus et ainsi les usines de Bouchegouf et Oued Smar pourrait produire de la levure et « il suffit, explique le parlementaire, d'un investissement en ajoutant des équipement de transformation en amont du process technologique ». Il faut noter que 5%de la production de datte a faible rentabilité commerciale représente 25000 tonnes. Il faut noter qu' avant la fermeture définitive des deux complexes de levures(Bouchegouf et Oued Samar) Eriad(devenue groupe SMIDE) a importée plus de 45000 tonnes de mélasse de canne à sucre d'Egypte par l' intermédiaire du Trader J-Lion qui faisait des achats auprès du fournisseur Delta Sugar (consortium Egyptien) au prix de 111,5 $ la tonne pour la revente par la suite à l'Algérie à 170$ la tonne. Et de s'interroger : Qui détient le monopole de l'importation pour 130 millions de dollars par an de levure qui est un produit aussi stratégique que la farine pour la fabrication du pain? Qui détient le monopole de l'importation du sucre blanc raffiné? Qui détient le monopole de l'importation de l'huile brut ?

Nabil Chaoui

UNE FORTE DÉLÉGATION FINLANDAISE SÉJOURNE À ALGER

Les Finlandais ciblent le marché des mines

Le marché algérien des mines est devenu l'un des segments vers lequel se tournera désormais l'investissement national, en partenariat avec des sociétés étrangères.



Le ministère de l'Industrie et des Mines cherche un partenariat avec les entreprises finlandaises en vue d'exploiter les mines du sud du pays, et ce pour booster l'économie nationale et créer des postes d'emploi.

La secrétaire générale du ministère de l'Industrie et des Mines, Rabéa Kherfi, a reçu, jeudi passé à Alger, le vice-ministre finlandais Atti Antonine, chargé des affaires commerciales au niveau du ministère des Affaires étrangères de la Finlande, et ce pour parler du renforcement et des perspectives de partenariat entre les deux pays. Pour cet entretien qui s'est déroulé au siège du ministère de l'Industrie et des Mines, le vice-ministre finlandais était accompagné d'une forte délégation, conduite par l'ambassadrice de la Finlande à Alger, Henal Foyonma.

Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de renforcement du partenariat entre Alger et Helsinki, a enregistré la présence d'un nombre important d'entreprises finlandaises ce qui témoigne du grand intérêt porté par les Finlandais au marché algérien, notamment pour renforcer l'échange et l'investissement entre les deux pays.

Les deux parties ont convenu à renforcer leur partenariat dans les domaines de l'énergie, de l'industrie, de la santé ainsi que dans d'autres secteurs de l'économie, et ce afin de booster le partenariat algéro-finlandais.

Lors de son intervention, la SG du ministère de l'Industrie et des Mines a indiqué à son homologue finlandais que l'Algérie est prête à renforcer son partenariat avec la Finlande.

Donnant l'exemple de l'excellente coopération mixte qui existe entre le groupe mécanique algérien et l'entreprise finlandaise Simpo, spécialisée dans le domaine de l'agriculture, la SG auprès du ministère de l'Industrie a appelé les hommes d'affaires finlandais à la création de nouvelles entreprises mixtes algéro-finlandaises pour un partenariat plus coriace et fructueux.

Mme Rabéa Kherfi a présenté, par ailleurs, devant les entreprises finlandaises, toutes les garanties commerciales et les facilitations d'investissement que l'Etat algérien a assuré pour capter les investisseurs étrangers dans le domaine mécanique, les énergies renouvelables, les mines et l'électronique.

Quatre secteurs fondamentaux auxquels le gouvernement algérien accorde un intérêt particulier pour diversifier son économie, booster, son industrie et surtout créer de nouveaux postes d'emplois.

Pour relever ce défi, le ministère de l'Industrie a offert de nombreuses opportunités aux dizaines d'entreprises finlandaises présentes lors de cette rencontre.

Selon la SG du ministère de l'Industrie et des Mines, l'Algérie cherche à bénéficier de l'expérience avérée de la Finlande dans le domaine des mines.

Pour sa part, le vice-ministre finlandais chargé des affaires commerciales auprès du ministère des Affaires étrangères a expliqué que cette visite à Alger vise à renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays, d'autant plus que la politique extérieure de la Finlande s'intéresse de plus en plus aux pays du Maghreb, notamment l'Algérie et ce pour un partenariat plus considérable et diversifiant.

Il a ajouté que les relations commerciales et économiques entre Alger et Helinski sont appelées à croître dans les prochaines années du moment que les opportunités d'investissement en Algérie sont importantes.

Par ailleurs, une rencontre de travail a eu lieu entre les représentants des entreprises finlandaises et algériennes, durant laquelle les deux parties ont cherché des possibilités de création d'entreprises mixtes dans divers secteurs.

F. Sofiane

VOLS ET TRAFIC DE DROGUE À BÉJAÏA

Quatre malfaiteurs appréhendés par la police

TROIS DANGEREUX malfaiteurs auteurs de plusieurs vols ont été arrêtés la semaine passée par la police. Selon un communiqué de la sûreté de wilaya, trois magasins de la ville, notamment au boulevard de la Liberté et aux rues Brandit, les Aurès ont été visités par KH. A, 23 ans, natif de Tizi Ouzou. Ce malfaiteur a dérobé des articles divers notamment, des souliers, et plusieurs articles onéreux. L'enquête menée par la police suite au dépôt de plainte des trois commerçants au courant de la semaine passée, a donné lieu à l'arrestation du voleur et à la récupération des objets volés. Ce dernier qui a reconnu les faits devant les enquêteurs a été présenté au procureur de la République de Béjaïa qui l'a placé en détention provisoire. Un autre malfaiteur M.S. 23 ans, auteur du vol d'une grosse moto de marque «City Run» le 4 du mois en cours, a été arrêté par les éléments de la Sûreté urbaine du 3e arrondissement. Natif d'Ighil-Ouazzoug dans la ville de Béjaïa, l'individu est connu des services de police pour ses antécédents judiciaires. Il a été présenté au procureur de Béjaïa mardi dernier, lequel a décidé de le placer en détention provisoire pour «vol avec circonstances de la nuit», indique-t-on. Le troisième malfaiteur, B.Z. 35 ans, a cambriolé la maison d'un de ses proches, B. DJ 72 ans, dérobant des objets domestiques et une tablette électronique. L'enquête menée par la police suite à la plainte de la victime, a permis d'arrêter l'auteur de cet acte qui a été présenté au parquet qui l'a placé en détention provisoire pour destruction de biens d'autrui suivie de vol. A noter que la brigade de la police judiciaire de la Sûreté d'Akbou a arrêté le 8 du mois en cours un dealer. Ce dernier avait en sa possession 9 barrettes de kif pesant 36g. La police a retrouvé chez lui une arme blanche et une importante somme d'argent représentant les ventes de drogue, souligne la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. L'individu, M.Z., est âgé de 40 ans et natif d'Ouzellaguene. Il a été arrêté alors qu'il était à bord d'une voiture Renault Clio à hauteur du marché dit Bouyzène dans la commune d'Akbou. Le dealer a été placé en détention provisoire par le parquet d'Akbou pour détention et commercialisation de kif ainsi que pour possession d'arme blanche. **N. B.**

LES USAGERS DE LA ROUTE DÉPLORENT L'ABSENCE DE SIGNALISATION TRICOLORE

Algérie, un pays trop encombré

LES FEUX et les panneaux de signalisation constituent généralement un dispositif permettant la régulation du trafic routier pour les usagers de la route, véhicules et piétons. L'absence de signalisation dans beaucoup de carrefours aggrave sensiblement la congestion de la circulation.

La circulation dans les villes algériennes est devenue quasiment impossible. A Alger par exemple, il n'y à point un moment où le trafic routier est fluide, Chose surprenante, elle fait partie des rares capitales mondiales à ne pas posséder un vrai réseau de feux de circulation C'est vrai que le volume du parc automobile est pour beaucoup dans cette situation pénalisante. Mais pas seulement. En effet, la signalisation routière défectueuse aggrave les choses.

Plusieurs feux lumineux tricolores sont inexistants dans la quasi-totalité des quartiers importants de la ville. Ce qui engendre souvent des effets néfastes sur la circulation automobile durant la journée et même les soirées d'été, surtout avec l'arrivée de ramadan. L'encombrement des routes reste de rigueur. Les feux de signalisation constituent généralement un dispositif permettant la régulation du trafic routier pour les usagers de la route, aussi bien les véhicules que les piétons.

Les feux destinés aux véhicules à moteur sont de type tricolore, auxquels peuvent s'ajouter des flèches directionnelles. Ceux destinés aux piétons sont bicolores et se distinguent par la reproduction d'une silhouette de piéton.

En Europe, la convention européenne sur la signalisation routière (convention de Vienne sur la signalisation routière) de 1968, à laquelle se sont depuis ralliés de nombreux Etats, contient des dispositions fixant les catégories, formes et couleurs des signaux routiers, dont les signaux lumineux.

De nombreux automobilistes et de piétons, ont exprimé leur regret du manque «flagrant» de signalisation tricolore.

A titre d'exemple, depuis quelques années dans la wilaya de Ourgla, à travers l'ensemble des carrefours répartis sur ses principales artères ces feux de signalisation sont absents, à l'instar des rues Che-Guevara, La Palestine, Si El-Haoues, Rouabah-Abderrahmane et Babi-Abdelkader.



Les anciennes installations de ce genre, qui se comptent sur les doigts d'une main, sont généralement éteintes, en panne ou saccagée.

Le président de l'APC a fait savoir, à ce propos, qu'une enveloppe estimée à 15 millions de DA a été réservée, au titre du budget communal, à une opération de signalisation routière dans la ville de Ouargla, y compris les feux de signalisation.

En attendant la désignation de l'entreprise réalisatrice, après l'achèvement des procédures d'appel d'offres relative à cette opération, le lancement des travaux de réalisation sont projetés dans le courant de ce mois, a précisé Abdelhamid Djazzar.

Il a fait savoir que ces nouvelles mesures, qui s'ajoutent à une série d'opérations liées notamment à la modernisation du réseau routier, l'aménagement urbain, l'extension de l'éclairage public et la réalisation d'espaces verts, vont toucher une trentaine de parkings sauvages recensés à travers la commune de Ouargla.

Racha A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIRTOUTA
COMMUNE DE TESSALA EL-MERDJA
N.I.F : « 4100020001608501033 »

AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE N° 05/BM/2015 DU 10 JUIN 2015

Objet : concours d'architecture « d'étude et suivi » pour la réalisation d'une annexe administrative cité 1310 (R+1) logements commune de Tessala El-Merdja

La commune de Tessala El-Merdja, wilaya d'Alger, lance un CONCOURS d'architecture pour : sélection d'un bureau d'études en vue de «**L'étude et suivi pour la réalisation d'une annexe administrative cité 1310 logements commune de Tessala El-Merdja ».**
Les bureaux d'études ou groupement de bureau d'études agréés et intéressés par le présent avis doivent au préalable payer **1 500 DA**, auprès du trésorier intercommunal de Tessala El-Merdja, et retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés, commune de Tessala El-Merdja, à compter de l'affichage du présent avis.
Les offres doivent être établies et remises comme suit :
01ère PHASE :
OFFRE TECHNIQUE DU BET : voir le cahier des charges.
02ème PHASE : les candidats préqualifiés, dont le nombre ne doit pas être inférieur à trois, sont invités à remettre les plis des offres architecturales et des offres financières comme suit.
A- PLI DES PRESTATIONS : il comprend des documents graphiques et des documents écrits qui doivent être impérativement anonymes, à savoir :
1- Un descriptif détaillé du projet et méthodologie proposée.
2- Le tableau comparatif des surfaces projetées par rapport au programme de surface annexé au présent cahier des charges.
3- Une estimation du coût de l'objectif total au mètre carré (m^2) en TTC, et coût de réalisation des VRD et des aménagements extérieurs, ainsi que le délai prévisionnel de réalisation.
4- Un dossier graphique comprenant impérativement : un plan d'aménagement (**1/500ème**) ;
un plan de masse (**1/500ème**) ; les différentes vues en plan (**1/200ème**) ; vue en 3D (perspectives et axonométries) ; les coupes transversales longitudinales nécessaires à la compréhension du projet (**1/200ème**), les élévations des façades (**1/200ème**).

B- Enveloppe OFFRE FINANCIERE : ne doit porter que la mention « **Offre financière** » et ne doit contenir que les documents suivants :
1- La lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée.
2- Les délais d'études.
3- Les honoraires des études et suivi avec détail
4- Les honoraires du suivi (coût homme/mois) avec détail, conformément à l'arrêté interministériel n°17 du 15/05/1988 et l'arrêté interministériel n° 2 du 24/07/2001 portant modalités de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment.
Ces deux derniers plis seront placés dans une 3ème enveloppe (enveloppe extérieure) anonyme portant la mention :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNE DE TESSALA EL-MERDJA
AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE N° 05/BM/2015
ETUDE ET SUIVI POUR LA RÉALISATION D'UNE ANNEXE ADMINISTRATIVE CITE 1310 LOGEMENTS (R+1) COMMUNE DE TESSALA EL-MERDJA
«NE PAS OUVRIR »

Ils doivent parvenir au bureau des marchés, commune de Tessala El-Merdja
La date limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres techniques fixée à **21 jours.**
Le dépôt des plis de prestation architecteurs et des plis financiers sont fixés au **15ème (quarante-cinquième) jour,** à compter de la date de transmission de la correspondance invitant le soumissionnaire à assurer leur dépôt.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 135 jours à compter de la date limite pour le dépôt des offres financières et plis des prestations.
La séance d'ouverture des plis techniques se tiendra le dixième jour à partir de l'affichage du présent avis à**13h30.**
Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.
N. B. : si ces jours coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant **du 13/06/2015/ANEP N° 330 505**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN DEFLA
L'ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE AIN DEFLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 10/2015 NIF : 000744019004155

La direction l'établissement public hospitalier de AIN DEFLA lance un avis d'appel d'offres national restreint pour ENTRETIEN ET REHABILITATION DES SERVICES DE L'E.P.H. AIN DEFLA selon les lots suivants :

LOT N° 01 : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES SERVICES D'HOSPITALISATION ET DES SERVICES LOGISTIQUES
LOT N° 02 : REMISE EN ETAT DE FONCTIONNEMENT DE LA CLIMATISATION

Au profit de l'établissement public hospitalier d'AIN DEFLA.
Le présent avis d'appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises qualifiées dans le secteur des travaux bâtiment catégorie **02 et plus** (activité principale) pour les lots (1 et 2), ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la :
DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'AIN DEFLA
ADRESSE : Brd Emir Abdelkader, hôpital MAKOUR HAMOU AIN DEFLA

Les pièces à joindre avec les offres :
A/Dossier technique : voir l'article 07 du cahier des charges
B/OFFRE FINANCIERE : voir l'article 07 du cahier des charges
Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention : « **Technique** » ou « **Financière** », selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention :
« A ne pas ouvrir – Appel d'offres national restreint n° 10
ENTRETIEN ET REHABILITATION DES SERVICES DE L'E.P.H. AIN DEFLA Lot…… … »

Adressée et déposée auprès de : **MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'AIN DEFLA**
ADRESSE : Brd Emir Abdelkader, hôpital MAKOUR HAMOU AIN DEFLA
Le présent cahier des charges est à retirer auprès de la direction de l'établissement public hospitalier, sis hôpital MAKOUR HAMOU AIN DEFLA, contre paiement, auprès du régisseur de l'établissement, d'un montant de **2 500,00 DA**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.
La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP)* ou dans la presse.
Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **douze heures (12h00)**.
L'heure d'ouverture des plis techniques et financiers est fixée à **treize heures (13h00mn)** et aura lieu au siège de la Direction de l'établissement public hospitalier D'AIN DEFLA, en séance publique.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jour**s à compter de la date limite de dépôt des offres.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant **du 13/06/2015/ANEP N° 330 515**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

WILAYA DE AIN DEFLA
O.P.G.I DE AIN DEFLA

MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE AIN DEFLA

A
Monsieur le Gérant de l'ETB : SARL AD
HAY CHETTIA M 3 N° 01 CHLEF

OBJET : mise en demeure n° 02.
PROJET : 100/1000 LPL à EL-ATTAF – Programme quinquennal 2010-2014 année 2011 **1T.**
LOT : TCE Y COMPRIS VRD.
- Vu le marché n° 119/2013 en date du 30/12/2013, contracté avec l'entreprise **SARL AD,** pour la réalisation de : 1000 LPL à EL-ATTAF Programme quinquennal 2010-2014 année 2011 **1T**, dans un délai de DIX-HUIT (18) mois ;
- Vu l'ordre de service n° 01 (démarrage des travaux) en date du **30/12/2013 ;**
- Vu le rapport de BET en date du **03/07/2013** concernant le renforcement du chantier en moyens humains et matériels ;
- Vu la correspondance établie par nos services en date du **27/07/2014** qui a pour objet avancement des travaux ;
- Vu la mise en demeure n° 01 établie par le BET en date du **07/09/2014** ;
- Vu la mise en demeure n° 01 établie par nos services en date du **21/09/2014 ;**
- Vu le PV de réunion au niveau du siège de l'OPGI en date du **08/10/2014 ;**
- Vu la mise en demeure n° 02 établie par le BET en date du **02/10/2014 ;**
- Suite au PV de carence en date du **22/01/2015 ;**
- Suite à la correspondance du B.E.T en date du **08/01/2015 ;**
- Suite à la correspondance du B.E.T en date du **01/06/2015 ;**
- Suite à la correspondance de l'OPGI, notifiée à l'ETB par voie d'huissier de justice maître MUSTPHAI DALA BELKACEM en date du 18/02/2015 ;
- Suite aux différentes visites effectuées par nos services techniques au projet cité ci-dessus, il a été constaté :
- Les travaux sont à l'arrêt et le chantier totalement abandonné, malgré les recommandations données par nos services techniques de reprendre les travaux.

A cet effet, votre entreprise est mise en demeure pour la 2ème fois pour :
Reprendre immédiatement les travaux.
Renforcer et doubler le chantier en moyens humains qualifiés, matériaux et matériels.
Déployer tous les moyens afin de réceptionner le projet, dans les plus brefs délais, en garantissant la réalisation des travaux conformément aux règles de l'art.
Un délai de **huit (08) jours**, à compter de la parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale et dans *le BOMOP*, faute de quoi, il sera procédé à l'application des mesures coercitives, prévues par la réglementation en vigueur, à l'encontre de votre entreprise.

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Jeune Indépendant **du 13/06/2015/ANEP N° 330 522**

TRÉSOR DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

Les syndicalistes réaffirment la légitimité de leur grève

De notre bureau, Saïd Tissegouine

La grève illimitée des travailleurs du Trésor de la wilaya de Tizi Ouzou, qui en est à son treizième jour, sans compter les dizaines de jours de grève observée auparavant, risque d'avoir des conséquences graves. Et pourtant, les syndicalistes de cette institution financière ont réaffirmé, hier, dans une conférence de presse, que leur grève est légitime, et, par conséquent, «les véritables responsables de cette situation, que nous-mêmes subissons d'ailleurs puisqu'elle a été imposée à nous de fait, sont ceux qui nous ont trahis.»



Les conférenciers, parmi lesquels se trouvait Mohand-Amokrane Abba, étaient au moins huit à alterner dans la prise de parole. Dans leur déclaration préliminaire prononcée par Merouane Doumaze, les grévistes ont rappelé toute la genèse de l'affaire, tout en rappelant l'historique de leurs différents mouvements de grève. Le document donne lecture des griefs du syndicat du Trésor contre la Fédération des finances. En effet, ses rédacteurs écrivent : «La Fédération des finances, fidèle à ses pratiques occultes et malsaines, a tenté de briser la dynamique du mouvement par l'envoi d'un document porteur de «bonnes nouvelles» d'après son secrétaire général, à savoir l'instauration d'une indemnité forfaitaire de 8 000 DA et la revalorisation de la prime de rendement de 35% à 50%, soit une augmentation de 15 %». Très circonstancié, le document note bien entendu le contenu de la réunion du 24 mars 2015 entre les syndicalistes du Trésor d'un côté et de l'autre le wali, du directeur de l'administration et des moyens, M Briki, délégué du directeur général de la comptabilité, du trésorier de la wilaya et du chargé de l'organique auprès de l'UGTA Union de wilaya de Tizi Ouzou. Les conférenciers rappelent qu'à l'issue de cette réunion, l'émissaire de la tutelle s'est engagé «à nous communiquer deux écrits officiels portant des nouvelles satisfaisantes dans un délai de 48 heures». «Aujourd'hui, affirme Boutaba Brahim, nous ne demandons qu'une seule chose : le respect de ces engagements en question.»

Les raisons de la grève

«Tout d'abord, relève Mohand-Amokrane Abba, nos homologues de beaucoup de wilayas du pays, à l'instar de Tébessa, Batna, Oum-El-Bouaghi, même s'ils n'ont pas encore opté pour une grève illimitée, font cependant des grèves cycliques.» «Ensuite, poursuit le conférencier, je tiens à faire savoir que Tizi Ouzou est une des wilayas d'Algérie qui, jusqu'à preuve du contraire, est très médiatisée, mais la tutelle a fait de telle sorte que l'opinion publique croie que seule notre wilaya est touchée par cette grève». Réagissant aux menaces de retenue sur salaire et les plaintes auprès de la justice par la directrice régionale du Trésor, Mme Ikhlef, il révéle : «Le dépôt de plainte a eu lieu effectivement contre notre syndicat par cette responsable et la menace de retenue sur salaire pèse sur nous.» Mohand-Amokrane Abba déclare qu'il n'existe aucune loi mentionnant la retenue sur salaire quand il s'agit d'un mouvement de grève. Le conférencier a signalé le fait que cette menace de retenue sur salaire n'a pas touché les périodes antérieures au mois de mai. Quant à la question de savoir si les grévistes comptent s'adresser à la justice, en guise de riposte, contre Mme Ikhlef, comme nous l'avons appris dans les milieux grévistes, Mohand-Amokrane conditionne ce dépôt de plainte contre la directrice régionale du Trésor à la mise à exécution de ses menaces de retenue sur salaire aussi que la suite de sa plainte contre le syndicat. En d'autres termes, Mme Ikhlef peut échapper à la plainte la ciblant si elle-même décide d'annuler sienne et en même temps revenir sur sa décision de sanction par la retenue sur salaire à l'endroit des grévistes. S'agissant de la position d'Abdelkader Bouazgui par rapport à cette grève, les conférenciers ont déclaré à l'unanimité que «le wali s'est montré compréhensif à notre endroit et il a même insisté auprès du délégué du ministère des Finances lors de la réunion sur ce qu'il pouvait arracher en faveur des travailleurs du Trésor». (Lors d'un conseil de wilaya consacré au développement de la wilaya, le wali a bel et bien jeté la pierre sur les grévistes). Les conférenciers ont ajouté que même les entrepreneurs et autres investisseurs, «avec qui nous avons dialogué se sont montrés compréhensifs à notre endroit».

Un discours à connotation politique

Craignant d'être accusés par l'opinion publique d'être les responsables du retard du développement de la wilaya de Tizi Ouzou, les conférenciers ont atténué le degré de leur riposte. Par la force des choses, ils ont été obligés de développer un discours à petite connotation politique. En effet, un gréviste, qui s'est tenu auparavant à l'écart des conférenciers, cette révélation au pesant d'or : «Vous savez tous messieurs et mesdames les journalistes qu'à chaque fin d'année où nous faisons ici le bilan comptable et nous constatons que jamais on a dépassé les 30% de dépenses dans les investissements. Ce même intervenant révélera que jamais le véritable motif du refus de la tutelle quant à notre augmentation salariale n'à été la disette financière, car la preuve est donnée par l'effacement de dettes à l'endroit des agriculteurs dont le montant est de 30 milliards de centimes. «La satisfaction de la plate-forme de revendications des travailleurs d'Air Algérie est une autre preuve de l'existence d'argent dans les caisses de l'Etat», ajoute t-il.
A ce moment-là, la brèche est ouverte pour les conférenciers, eux-aussi spécialistes des mécanismes financiers. Ils rapporteront effectivement que beaucoup de projets et beaucoup de manifestations sont financés avec de l'argent classé «hors budget». Est-ce donc à classer dans un cadre politique cette affaire du Trésor ? - «– Oui», ont répondu les conférenciers sans hésitation. Ayant jugé certainement que parler des choses dans leur contexte politique n'est pas de leur prérogative puisque ce sont des fonctionnaires, Brahim Boutaba interviendra à nouveau pour rappeler que les grévistes du Trésor ne demandent qu'une seule chose : le respect des engagements de la tutelle. Salah Taleb complètera «le correctif» de son camarade en disant : «La section syndicale du Trésor a de bonnes intentions !» Notons également qu'un gréviste et non conférencier a révélé qu'un responsable de la tutelle a proposé aux grévistes l'octroi d'une prime d'un montant de 6 000 DA par le biais d'un circuit détourné, c'est-à-dire pas le cadre légal. «Pourquoi à travers un circuit détourné ?», s'est insurgé ce gréviste. A ce moment, Mohand-Amokrane Abba prend le relais : «Pourquoi faire recours à circuit détourné ? Nous ne sommes pas des voleurs ! Nous voulons obtenir légalement ce qui nous revient de droit même si nous comprenons que l'objectif de la tutelle est d'éviter d'informer les fonctionnaires d'autres secteurs de l'existence de cette prime». Il convient de noter que les conférenciers ont tenu à rappeler leur attachement aux valeurs de la République et que leur souci premier est de voir le grand développement de leur wilaya «car c'est cette même wilaya de Tizi Ouzou qui nous a enfantés. Nous l'aimons beaucoup nous aussi».

S. T.

LES ÉLEVEURS BOVINS LAITIERS ENTRENT EN ACTION À BÉJAÏA

La filière, lait cru est en crise

C'EST ZAHIR AYAD, président de l'association des éleveurs bovins laitiers de la wilaya de Béjaïa qui le dit, et les éleveurs n'en pensent pas moins. Ils étaient 150 à se réunir dans la salle de cinéma de Sidi-Aïch, mardi, pour parler des actions de protestation à mener afin de réhabiliter cette filière. Et pour se faire entendre, ils emboîtent le pas à leurs camardes de Tizi Ouzou. Hier, Zahir Ayad a lancé un appel au direction des éleveurs les invitant à ne pas livrer leur production de lait cru aux laiteries et aux collecteurs, qu'ils accusent d'être à moitié «responsables» de la crise que traverse la filière qui fait naufrage, et d'être spectateurs alors qu'ils peuvent apporter leurs aides aux éleveurs. Et comme action, M. Ayad a invité les éleveurs bovins à «distribuer gratuitement le lait aux nécessiteux».
La filière, qui traverse actuellement une crise aiguë, est confrontée, notamment aux prix très élevés des aliments.
A ce propos, les éleveurs réclament «le soutien de l'Etat et la réduction des coûts des aliments du cheptel, les primes de qualité et d'accompagnement au développement de la filière, l'application des circulaires relatives au programme de réhabilitation des infrastructures agricoles inutilisées ou sous-exploitées et enfin l'indexation du prix de revient du litre du lait cru».
A ce sujet M. Younès Zeggane, de la laiterie la Vallée, nous dira: «La filière est confrontée aux prix très élevés des aliments de bétail, et quel que soit le prix du litre de lait cru, les éleveurs travailleront à perte car une vache laitière ne peut donner plus de 10 litres de lait actuellement avec la qualité des fourrages qu'elles consomme».
Zeggane quant à lui, estime que : «Le prix du lait cru est cher pour les laiteries dans l'Etat actuel des choses».
Pour sa part, M. Ayad parle de «cherté des aliments qui est un frein pour l'élevage et l'essor de la filière». Il a fait observer que «le prix de la botte d'avoine est de 1 200 DA, celui de la paille 650 DA, la semence d'avoine est affichée à 10 000 DA le quintal». A noter que le prix actuel du litre de lait cru est d'environ 55 DA.
Les laiteries paient entre 32 et 35 DA et l'Etat subventionne le prix du litre de lait cru à 12 DA. Le président de l'association des éleveurs bovins laitiers de la wilaya de Béjaïa n'a pas manqué d'expliqué, hier, sur Radio Soummam, que «la crise de la filière a poussé les éleveurs à vendre leur cheptel bovin à des prix très bas». Et d'ajouter : «Une vache qui se négocie autour de 800 000,00 DA, son prix baisse jusqu'à 300 000,00 DA actuellement. Il a parlé de pertes occasionnées par la brucellose et la fièvre aphteuse qui touche cette filière et freine le développement de l'élevage bovin et de la production laitière dans la wilaya de Béjaïa.

N. Bensalem

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OPGI DE TAMANRASSET
ADRESSE : CITE EL-WIAM – TAMANRASSET
TEL : (029)32.00.21 – FAX : (029)32.00.20
NIF : 099111010226349

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/2015

L'Office de promotion et de gestion immobilière de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation des logements sociaux publics locatifs urbains type (F3) à travers la wilaya de Tamanrasset comme suit :

Communes	Site	Nombre de logements par site	Num des lots	Nbre de Logts
Abalissa	Iglen	50/500 logts tranche : 2011	Unique	20
Tamanrasset	Outoul	30/1500 logts tranche : 2007	01	08
		30/1500 logts tranche : 2007	02	08
		30/1500 logts tranche : 2007	03	08
		30/1500 logts tranche : 2007	04	06
Aïn Salah	Aïn Salah	100/1000 logts tranche : 2010	01	36
		200/1500 logts tranche : 2007	Unique	56

Les entreprises de bâtiment, qualifiées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de **deux mille dinars (2000.00 DA)** non -remboursable représentant les frais de reproduction auprès de la caisse de l'OPGI sise Cité Mouflon Tamanrasset.
Les soumissionnaires peuvent soumissionner et bénéficier d'un ou plusieurs lots.
Les soumissions doivent être présentées pour chaque lot à part.
Les soumissions seront déposées dans des enveloppes fermées A, B accompagnées de photocopies des pièces administratives, fiscales, parafiscales et justificatives comme mentionné dans le cahier des charges valides à la date d'ouverture et légalisées.

Les enveloppes A et B doivent être déposées sous plis fermé et anonyme adressé à :
Monsieur le directeur général de l'OPGI Tamanghasset – Cité El-Wiam, Tamanrasset et ne comportant que la mention suivante :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/2015.
REALISATION DE...../...../.....LOGEMENTS TYPE (F3) Tranche :.....
SOCIAUX PUBLICS LOCATIFS URBAINS
LOT N°
A Wilaya de TAMANRASSET
(Soumission A NE PAS OUVRIR).

La durée accordée aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est de **vingt et un (21) jours** commence à partir de la première parution du présent avis dans *le BOMOP* et/ou dans la presse nationale jusqu'au jour de dépôt des offres
Le jour de dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **14h00mn l'heure limite**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable à la même heure.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des offres techniques et financières qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **14h30mn** au siège de la direction générale de l'Office.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90 jours** augmentés par la durée de préparation des offres.

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Jeune Indépendant du 13/06/2015/ANEP N° 330 652

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BLIDA
(NIF : 001309079032248)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 47/2015

(3ème annonce) .

La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :
La réalisation des travaux d'aménagement des centres de vidéosurveillance dans la wilaya de Blida du lot n° 02 : détection et extinction d'incendie, dans le cadre de l'étude et la réalisation d'un système de vidéosurveillance des structures suivantes :
- **1ère sûreté urbaine - Blida**
- **2ème sûreté urbaine - Blida**
- **3ème sûreté urbaine - Blida**
- **4ème sûreté urbaine - Blida**
- **5ème sûreté urbaine - Blida**
- **Compagnie de gendarmerie d'Ouled Yaïch**
- **Sûreté de daïra d'Ouled Yaïch**
- **Sûreté urbaine 1024 Ouled Yaïch**
- **Sûreté urbaine Beni Mered**
- **Bloc administratif Sidi El-Kebir – Blida**

Les entreprises spécialisées et qualifiées en électronique peuvent consulter et retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida, sise à l'avenue des martyrs Ouled Yaïch, sur présentation du certificat de qualification en cours de validité ou copie conforme certifiée du registre du commerce.
Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément aux orientations du cahier des charges.
Les offres doivent être scindées en deux (02) enveloppes distinctes, l'une contenant l'offre technique et marquée (offre technique) et l'autre contenant l'offre financière et marquée (offre financière). Les deux offres seront mises sous pli extérieur portant la mention :

DUAC DE BLIDA
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 47/2015
REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CENTRES DE VIDEOSURVEILLANCE
DANS LA WILAYA DE BLIDA
LOT N° 02 : DETECTION ET EXTINCTION D'INCENDIE

Les offres doivent être déposées au niveau de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida sise au boulevard des martyrs à Ouled Yaïch.
La date de dépôt des offres est fixée avant **12h00** au **21ème jour**, à compter de la 1ère parution du présent avis dans la presse nationale ou dans *le BOMOP*.
La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres (**21 jours**) augmentée de **3 mois** conformément à l'article 65 du décret présidentiel 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant règlementation des marchés publics.
Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui s'effectuera en une séance publique le dernier jour de dépôt des offres à **12h00** au siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida, (au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un week-end, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).

***Le Jeune Indépendant* du 13/06/2015/ANEP N° 330 519**

GRILLE TARIFAIRE LE JEUNE INDÉPENDANT

1 page	360 x 250	*140 000,00*	*163 800,00*	*215 000,00*	*251 550,00*
½ page	180 x 250	*80 000,00*	*93 600,00*	*115 000,00*	*134 550,00*
¼ page	180 x 250	*38 000,00*	*44 460,00*	*60 000,00*	*70 200,00*
1/8 page	90 x 125	*28 000,00*	*32 760,00*	***ND***	***ND***
1/16 page	90 x 60	*8 000,00*	*9 360,00*	***ND***	***ND***
1/32 page	45 x 60	*5 500,00*	*6 435,00*	***ND***	***ND***
Oreille P1	90 x 60	***ND***	***ND***	*12 000,00*	*14 040,00*
Oreille P 24	90 x 60	***ND***	***ND***	*10 000,00*	*11 700,00*
Bandeau P1	50 x 250	***ND***	***ND***	*49 000,00*	*57 330,00*
Bandeau P 24	50 x 250	***ND***	***ND***	*37 000,00*	*43 290,00*
Double Band p1	51 x 250	***ND***	***ND***	*98 000,00*	*114 660,00*
Double Band p24	52 x 250	***ND***	***ND***	*74 000,00*	*86 580,00*
Double Band page	53 x 250	***ND***	***ND***	*30 000,00*	*35 100,00*
Patte P1	25 X 250	***ND***	***ND***	*25 000,00*	*29 250,00*
Patte P24	25 X 250	***ND***	***ND***	*19 000,00*	*22 230,00*
¼ P2 à 5 et 24	250 x 90	*50 000,00*	*58 500,00*	*65 000,00*	*76 050,00*
Page 2	360 x 250	***ND***	***ND***	*250 000,00*	*292 500,00*
Page 24	360 x 250	***ND***	***ND***	*315 000,00*	*368 550,00*
Publireportage	360 x 90	*190 000,00*	*222 300,00*	*300 000,00*	*351 000,00*

LE VICE-MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SYRIEN À REUTERS

Damas est forte avec le soutien de ses alliés internationaux

Les différents groupes terroristes avancent sur le terrain en Syrie mais le gouvernement de Damas s'estime à même de riposter avec l'aide de ses alliés, assure le vice-ministre des Affaires étrangères, Fayçal Mekdad, dans un entretien à l'agence Reuters.



Cette affirmation va à l'encontre de l'opinion des responsables occidentaux qui estiment que le président Bachar al Assad doit faire face à une pression accrue des insurgés.
Les groupes terroristes islamistes enregistrent des avancées depuis trois mois face à l'armée arabe syrienne : le front al Nosra, branche syrienne d'Al-Qaïda, dans le Nord-ouest, le groupe terroriste Etat islamique dans l'est du pays et une série de groupes terroristes dans le Sud.
Les avancées des terroristes, estime Fayçal Mekdad dans un entretien réalisé jeudi soir, s'expliquent largement par l'aide que leur octroient les ennemis de la Syrie dans la région, à savoir l'Arabie saoudite, le Qatar et la Turquie, soutenus par l'Occident. Mais, dit-il, les alliés de la Syrie, l'Iran, la Russie et le Hezbollah libanais, vont renforcer leur aide.
Et, ajoute le chef adjoint de la diplomatie syrienne, les zones situées dans l'ouest du pays, notamment la capitale, considérées comme cruciales pour la survie du gouvernement al Assad, sont sécurisées.
Damas n'est plus vulnérable comme lors des deux premières années de la guerre civile, affirme-t-il.
A l'époque, ajoute-t-il, «même Damas était sous une menace directe. Actuellement, Damas n'est absolument pas sous une telle menace. Homs est sûre, Hama est sûre et maintenant, Al Kalamoun est sûre», dit-il, énumérant deux grandes villes et une zone de montagne le long de la frontière de la Syrie avec le Liban.
«Certaines avancées ont été faites, que cela nous plaise ou non», reconnaît le vice-ministre. «Mais deux choses nous rendent optimistes», ajoute-t-il. «Premièrement, une augmentation de la force et du moral de l'Armée arabe syrienne. La seconde est le fort soutien que nous avons reçu et que nous recevrons de nos alliés, que ce soit la République islamique d'Iran ou la fédération russe ou notre principal allié, le Hezbollah».
Le Hezbollah libanais a envoyé des combattants en Syrie et se bat actuellement à Kalamoun.
«Nous espérons que la performance de l'armée syrienne sera différente dans quelques semaines, sinon dans quelques jours», déclare Fayçal Mekdad.
Il dit aussi que la Syrie veut accroître sa coopération avec l'Irak pour lutter contre l'Etat islamique mais l'Occident empêche ce genre de choses.
Sur le terrain précisément, des membres de la minorité druze de Syrie ont aidé l'armée arabe syrienne et ses alliés à repousser des rebelles qui avaient attaqué une importante base aérienne dans le sud de la Syrie, ont annoncé hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) et un chef druze.
Selon l'ONG basée à Londres qui dispose d'un réseau d'informateurs sur le terrain, les insurgés, qui avaient pris position jeudi dans plusieurs secteurs de la base d'al Thala dans la province de Soueïda, ont été contraints de se replier sous l'action conjuguée des frappes aériennes de l'armée arabe syrienne et des combattants druzes de la ville de Soueïda, qui se trouve tout à côté.
Selon un chef druze de Soueïda, le cheikh Abou Khaled Chaabane, de jeunes hommes originaires de la ville ont répondu à un appel aux armes lancé mardi par les dirigeants de la communauté, alarmés par l'avancée des terroristes islamistes.
Leur rôle a été déterminant pour repousser l'attaque contre la base, a déclaré Rami Abderahmane, responsable de l'OSDH. «S'ils ne s'étaient pas mobilisés, (les terroristes) n'auraient pas été repoussés», indique-t-il, avec un sentiment de déception perceptible à ses propos.
Une partie des chefs druzes ont craint une mise en danger de l'existence de la communauté après la mort de 20 personnes tuées mercredi dans un village druze du nord-ouest de la Syrie par des combattants du Front al Nosra, branche d'Al-Qaïda en Syrie.
Bachar al Zoubi, le chef de l'un des groupes terroristes qui ont attaqué la base, a confirmé qu'elle était toujours aux mains des forces gouvernementales hier.
Selon le chef druze Abou Khaled Chaabane, les hommes de Soueïda se sont déployés dans plusieurs secteurs, notamment dans la zone de l'aéroport, sous la houlette des Forces de défense nationale (FDN), groupe paramilitaire organisé par le gouvernement et des «comités populaires» qui se battent aux côtés de l'armée syrienne.
La télévision publique rapporte que des dizaines d'habitants de Soueïda ont rejoint l'armée et les combattants des FDN.

M. K. et agences

NOUVEAU CRIME DE L'AGRESSION SAOUDIENNE CONTRE LE YÉMEN

La vieille ville de Sanaa bombardée, l'Unesco dénonce

UNE FRAPPE aérienne de la coalition arabe menée par l'Arabie saoudite a touché hier la vieille ville de Sanaa, faisant cinq morts et détruisant des habitations dans ce secteur classé par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité. L'Unesco a aussitôt condamné ce raid, le premier à toucher directement le Vieux Sanaa depuis le lancement le 26 mars de l'agression aérienne contre les Houthis et leurs alliés, selon des habitants.
La directrice générale de l'organisation onusienne basée à Paris, Irina Bokova, s'est dite «profondément affligée par les pertes de vies humaines et les dommages infligés à l'un des plus anciens joyaux de l'urbanisme islamique au monde». «Cette destruction ne va qu'exacerber la situation humanitaire et je réitère mon appel à toutes les parties à respecter et protéger l'héritage culturel du Yémen», «symbole d'une histoire millénaire» qui «appartient à toute l'humanité». Le directeur de l'Organisation générale pour la préservation des cités historiques du Yémen, Naji Saleh Thawaba, a déclaré qu'il n'aurait «jamais imaginé que ce site pourrait un jour devenir une cible. Même s'il y avait des positions ennemies dans la zone, cela ne devrait jamais être une cible pour les raids aériens». Un missile tiré par un avion a chuté avant l'aube sans exploser dans le quartier de Qassimi, situé dans une zone qui comprend des milliers de maisons vieilles de plusieurs siècles, selon des témoins. La chute du missile a démoli des maisons de trois étages et tué cinq personnes, dont une femme et un enfant, ont indiqué des sources médicales et des témoins. L'objectif du raid n'était pas clair, avec des affirmations contradictoires d'habitants sur le fait que des Houthis occupaient ou non l'une des maisons visées. Édifiée dans une vallée au milieu des montagnes à 2.200 mètres d'altitude, Sanaa était au VIIe et VIIIe siècles un important centre de propagation de l'islam. On y décompte 103 mosquées, 14 hammams et quelque 6.000 maisons, dont des maisons-tours ou d'autres en pisé, construites avant le XIe siècle.
En mai, l'Unesco s'était alarmée des «sérieux dégâts» causés par des bombardements à Sanaa et avait appelé «toutes les parties en présence à tenir le patrimoine culturel hors de portée des conflits».
L'Unesco a déjà exprimé sa préoccupation après un bombardement ayant endommagé le 31 mai le barrage de Marib, où d'anciennes inscriptions datant du royaume de Saba auraient été endommagées sur ses murailles. Quelques jours plus tôt, le musée de Dhamar, qui abritait quelque 12.500 pièces historiques, avait été totalement détruit.
Le conflit au Yémen a fait 2.584 morts et 11.065 blessés, a indiqué hier un porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dont le bilan a été établi le 7 juin. L'OMS ne fait pas de distinction entre les civils et les combattants.
Les parties du conflit doivent se retrouver demain à Genève, sous l'égide de l'ONU, pour tenter de créer les conditions d'une désescalade.

R. I.

PALESTINE OCCUPÉE

Tel Aviv classe l'affaire du crime de la plage de Gaza

L'ARMÉE israélienne a décidé de classer sans suite l'enquête criminelle ouverte après la mort de quatre enfants, le 16 juillet 2014, sur une plage limitrophe du port de Gaza. Les victimes, âgées de neuf à onze ans, avaient été fauchées par deux missiles tirés coup sur coup, en plein après-midi. Les images de la tuerie, qui se déroula à quelques centaines de mètres des hôtels où résidaient une large partie de la presse internationale, furent diffusées dans le monde entier. Les militaires israéliens croyaient alors viser des combattants du Hamas. Ils admettent aujourd'hui avoir commis «une erreur».

ISRAËL

Les excuses du PDG de l'opérateur français Orange

LE PDG D'ORANGE a exprimé hier au Premier ministre Benjamin Netanyahu ses profonds regrets après la vive controverse causée par ses récents propos, interprétés en Israël comme une initiative supplémentaire de boycott contre le pays. «Je regrette profondément cette controverse et je veux signifier avec une clarté totale que la compagnie Orange n'a jamais soutenu, et ne soutiendra jamais un boycott quelconque contre Israël», a déclaré Stéphane Richard à Benyamin Netanyahu, selon une vidéo de la rencontre diffusée par le gouvernement israélien.

PAKISTAN

Les locaux de l'ONG Save the Children fermés

Le Pakistan, qui a fermé de force jeudi soir les locaux de Save the Children à Islamabad, a menacé hier de s'en prendre à toute ONG étrangère agissant «contre les intérêts» du pays. «De nombreuses ONG agissent contre le Pakistan, et nous nous concertons sur une saisie du Parlement à leur sujet», a déclaré à la presse le ministre de l'Intérieur Chaudhry Nisar Ali Khan. «Les organisations non-gouvernementales qui travaillent contre l'intérêt national pakistanais ne seront pas autorisées de continuer à opérer au Pakistan», a-t-il ajouté, sans toutefois donner plus de précisions sur les ONG qui pourraient être visées.

DIXIT - DIXIT - DIXIT -

«A ce jour, 1 750 individus sont recensés pour leur implication à un titre ou à un autre dans des filières djihadistes».
Bernard Cazeneuve, le ministre français de l'intérieur, à propos du nombre des Français candidats au djihad international.

«Immédiatement après la chute de Mossoul en juin 2014, la priorité a été donnée à la formation des forces irakiennes, avec comme mot d'ordre de 'les aider à mener leur propre bataille', en ignorant que des ressources quasiment illimitées avaient déjà été consacrées à cette question, sans succès».
Analyse du Soufan group, spécialisé dans le renseignement, sur les limites de la stratégie américaine en Irak.

«Nous faisons de notre mieux pour le garder en vie. L'Egypte a besoin qu'il vive pour savoir qui est derrière l'attaque».
Nahed Ahmed, une responsable du ministère égyptien de la Santé, à propos de l'état de santé d'un terroriste blessé dans une attaque déjouée contre le temple de Karnak à Louxor.

LE JEUNE INDEPENDANT

LE JEUNE INDEPENDANT EST DESORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE. TELECHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



KIOSCOM
Lisez INDEPENDANT
Sur : www.kioscom.com
Google play App Store
contact@kioscom.com

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE NATIONAL À ALGER ET À ORAN

La musique de film nationale et universelle embellie sous forme symphonique

Cette fin de semaine, l'Orchestre symphonique national a donné deux remarquables concerts, l'un à Alger et l'autre à Oran. Sous la baguette du maestro Amine Kouider, les musiciens ont gratifié le public d'un bouquet d'extraits de musique de film qui ont marqué l'histoire du cinéma algérien et universel.



L'interprétation de musique de film constitue un des nombreux volets de l'activité de l'Orchestre symphonique national .Comme le confirme son directeur M. Abdelkader Bouazzara, ce grand ensemble a pour mission d'être le miroir fidèle non seulement de la renaissance de la musique de notre patrimoine sous forme symphonique, mais aussi l'interprète de tous les genres de la musique universelle, classique, contemporaine, opéra et même accompagnement théâtral, comme cela a été le cas ce mois de juin pour l'ouverture de la 10e édition du festival du théâtre professionnel.

Cette fois-ci, et pour les deux concerts, le public a été charmé par l'écoute d'extraits de musique de films liés par un bouquet de treize titres prestigieux puisés du légendaire répertoire algérien et des films célèbres de l'histoire du cinéma universelle. Ce programme a pour énoncé, la bataille d'Alger, l'Epopée du cheikh Bouamama, Leila et les autres, Omar Gatlatou, Les vacances de l'inspecteur Tahar, Raafat Al Hajjan, Errissala, Jurassic Park, Indiana Jones, Mission, Gladiator et Pirates des caraïbes.

Les spectateurs se sont évadés par les rythmes puissants de la musique et ont été bercés par les douces mélodies de certains passages, à la fois nostalgiques et mystérieux. Pour ce deuxième volet, il faut saluer la magistrale interprétation, raffinée et voluptueuse à la flûte traversière de Djamel Ghazi, professeur et aujourd'hui à la tête de l'Institut national supérieur de musique. Le son du cor aux accents lointains et aux échos anciens, joué par deux invités étrangers Pedro Magana et Pablo Hernandez ont également séduit le public. Les musiciens se sont surpassés pour offrir le meilleur de ces extraits de films redécouverts sous forme symphonique. Si le public les a ovationnés il ne faudrait pas oublier de mettre en lumière le mérite de l'équipe agissant dans les coulisses pour la préparation de ces concerts. Abderrazak Djellal, régisseur général, apparaît en première ligne. Il assure un ordre impeccable. Abderrazak Djellal est à la tête de tous les déplacements de l'orchestre à l'intérieur du pays, Annaba, Constantine, Tlemcen, Béchar, Touggourt, sillonnant par route presque toutes les 48 wilayas où s'est produit l'Orchestre. Son éblouissante performance a été de faire en quelques jours, 5 000 km, sans escale, d'Alger à Tamanrasset et retour. Applaudissements pour les musiciens de l'Orchestre et mille bravos pour le régisseur Aderrazak Djellal

Cheriti Kamel

ENTRETIEN AVEC MOHAMED BENSALAH

«La littérature peut se passer du 7e art»

DE LA LITTÉRATURE au cinéma, de l'adaptation au scénario, sont les points développés par le spécialiste du cinéma, Mohamed Bensalah dans un entretien à l'APS, en marge du Festival international d'Oran du film arabe.



Le cinéma a depuis toujours puisé dans la matière littéraire. Vous, qui enseignez la sémiologie de l'image et l'adaptation cinématographique à l'université d'Oran, pouvez-vous nous éclairer sur les interactions entre la littérature et le cinéma en Algérie ?

Cette question me renvoie au feuilleton historique El Hariq (L'Incendie), première grande adaptation gravée à jamais dans la mémoire collective, réalisée par Mustapha Badie au début des années 70 pour l'ex-RTA, en hommage à l'illustre homme de lettres, Mohamed Dib. Précisons une chose: une œuvre littéraire n'appartient pas uniquement à l'auteur ni à un certain type de lecteurs. Elle rejoint le domaine de la propriété publique et peut être confrontée à d'autres œuvres en étant soumise à un phénomène de décloisonnement. L'étude de la trilogie de Mohamed Dib, à travers l'adaptation télévisuelle de Mustapha Badie, nous offre l'occasion de nous interroger sur les processus de réception des œuvres littéraires adaptées à l'écran. Confrontant les points de vues de spécialistes du texte et de l'image autour de plusieurs axes interdépendants comme le phénomène actuel de l'hybridité, qui fait côtoyer littérature, cinéma et médias, nous reposons la traditionnelle question des transferts sémiotiques (récits romanesques, récits filmiques, approche narratologique, prise en compte du discours, considérations stylistiques et esthétiques). Même si son positionnement dans le champ éditorial a largement contribué à stimuler et à redéfinir les normes d'approche, le phénomène d'adaptation cinématographique reste à saisir dans une vision culturelle plus vaste qui tient compte du contexte de production technique et économique de la sphère cinématographique et d'autres paramètres.

De nombreux écrivains travaillent comme scénaristes sur l'adaptation cinématographique de leurs propres œuvres. Ce ne fut pas le cas de Dib, qui n'a, semble-t-il, pas été sollicité par le réalisateur ?

En effet, cela n'a pas plu à l'écrivain. Le but que s'assignait Badie, qui vivait son métier tel un sacerdoce, n'était pas d'aboutir à des analyses savantes, mais plutôt de revisiter l'œuvre du grand écrivain algérien par le biais d'une représentation attrayante grâce à la magie des images filmiques. L'écriture dibienne use de la narration, du lyrisme et de la méditation en empruntant à la poésie, au théâtre et même aux techniques du cinéma. Mais cela n'est guère spécifique à Dib. Aujourd'hui, le monde de la littérature et celui du cinéma s'influencent mutuellement. De nombreux écrivains travaillent comme scénaristes sur l'adaptation cinématographique de leurs propres œuvres ou sur des idées originales. L'écriture s'en trouve modifiée parfois dans son esprit et donne lieu à un style visuel, pré-cinéma. De même, les réalisateurs trouvent souvent dans les romans matière à adaptation tant les formes d'expression ont des points communs. Les écrivains d'aujourd'hui, tout en inventant des formes nouvelles d'écriture, restent imprégnés du style réaliste qui est la marque d'un certain cinéma. Nombre d'écrivains ont mené conjointement leurs œuvres littéraires et un travail d'écriture cinématographique.

La littérature, en tant qu'art autonome, dit-on, peut s'en passer du 7e art. En est-il de même pour le 7e art ?

La littérature reste un art autonome qui peut s'en passer du 7e art. Elle a ses qualités et ses limites en tant que représentation. La rencontre des deux, l'intertextualité, plus loin, la transtextualité dépasse la simple notion de plagiat. Elle montre aussi les limites d'une telle approche. Là, repose la véritable interaction culturelle. L'idée d'une sémiologie à géométrie variable permet, grâce à un héritage de toutes tendances, d'offrir une série d'entrées pouvant avoir un certain nombre de corrélations entre elles.Tout dépend, bien sûr, de l'adaptateur et de son talent face à la véritable opération de réécriture qu'impose la mise en images. Badie n'a pas fait du Dib à l'écran, mais plutôt du feuilleton télé à partir d'un substrat culturel dibien, servant de point de départ. Il en est de même pour Ahmed Rachedi, qui de Thalla de Mouloud Mammeri nous a offert à voir L'Opium et le bâton ou encore Slim Riad avec Le vent du Sud, adapté de l'ouvrage de Benhadouga. Pour ces derniers, comme pour d'autres cinéastes algériens, adapter n'est pas se conformer. Il y a transformation et dépassement de l'œuvre. C'est le propre talent du réalisateur recréateur qui est mis en valeur. Le texte verbal travaille sur la seule matière: la langue. Le texte filmique fonctionne au niveau de la mise en scène, des décors, des acteurs, des costumes, de la musique, des cadrages, de l'étude des plans et des paramètres techniques. Le transfert sémiotique d'un signe à un autre tient également compte des téléspectateurs, du contexte et des moyens techniques et financiers disponibles.

Comparer Ce que le jour doit à la nuit de Yasmina Khadra au film éponyme d'Alexandre Arcady, ne se résume pas à une simple mise en évidence des points communs et des divergences, sur le plan narratif, esthétique ou sémiologique, mais plutôt d'un travail sur les normes contraignantes de la littérature que le cinéma s'approprie parfois. On a même parfois crié à la trahison avec procès en pointe de mire (cas du scénario de Mourad Bourboune écrit pour Lakhdar Hamina). Le débat sur la légitimité de la démarche transposable est loin d'être clos car comme l'écrivait Goethe «Le mot et l'image sont deux corrélations qui se cherchent éternellement».

APS

CAN 2015 DE VOLLEY (DAMES) : L'ALGÉRIE VERSÉE DANS LE GROUPE (A)

LA SÉLECTION nationale algérienne de volleyball a été versée dans le groupe (A) de la 17e édition du championnat d'Afrique de volleyball (dames) prévu du 12 au 21 juin à Nairobi, selon les résultats du tirage au sort effectué jeudi dans la capitale kenyane.En plus de l'Algérie, le groupe (A), est composé du Kenya (pays hôte), sacré du titre africain à huit reprises du Botswana et de Maurice. Le groupe (B) est constitué du Cameroun, de la Tunisie, du Maroc et du Sénégal.Il faut rappeler que le championnat d'Afrique des nations dames de volley-ball aura lieu, pour la deuxième fois de suite à Nairobi, au Kenya.Le tournoi de Nairobi est qualificatif au Mondial-2015 féminin qui aura lieu du 22 août au 6 septembre au Japon.

BASKETBALL : 135 PARTICIPANTS AU FESTIVAL NATIONAL DES ÉCOLES DE BASKET-BALL À SKIKDA

PAS MOINS de 135 jeunes sportifs participent à la 2ème édition du festival national des écoles de basket-ball, ouvert jeudi à Skikda. Les basketteurs participant à cette manifestation de 3 jours, organisée à la salle omnisports et sur un parquet aménagé sur la principale place publique de Collo, proviennent de plusieurs wilayas du pays dont Tizi Ouzou, Tipaza, Alger, Sétif, Oum El Bouaghi, Béjaia, Laghouat, Skikda, Oran et Saïda, a précisé le président de ligue de wilaya de basket-ball, Amar Boukeloua. Inscrit dans le cadre du programme de formation initié par le ministère de la Jeunesse et des sports, le festival Ævise la découverte de jeunes talents qui pourraient être sélectionnés pour participer aux jeux africains de la jeunesse prévus en 2018, selon la même source qui a rappelé que la première édition de ce festival avait été organisée en décembre dernier.Le festival accueille des jeunes sportifs âgés de moins de 18 ans, encadrés par 20 techniciens désignés par les directions de la jeunesse et des sports (DJS) des wilayas participantes.

ATHLÉTISME/CHAMPIONNATS ARABES (JEUNES CATÉGORIES) : L'ALGÉRIE TERMINE À LA 5E PLACE

LA SÉLECTION algérienne d'athlétisme des jeunes catégories (cadets/cadettes) a terminé les championnats arabes, organisés du 7 au 9 juin à Tunis, à la cinquième place avec un total de sept médailles (3 or, 2 argent et 2 bronze).La Tunisie, pays organisateur, a décroché le titre de champion arabe avec 34 médailles (14 or, 9 argent et 11 bronze), devant l'Egypte avec 25 médailles (7 or, 10 argent et 8 bronze), alors que la troisième place est revenue à l'Irak avec 4 médailles en or.Après avoir remporté la précédente édition qui s'est déroulée en Egypte (21-23 juin 2013) avec 25 médailles dont 13 en or, la représentation algérienne a été cette fois-ci en deçà des attentes, en terminant la compétition à la 5e place derrière l'Irak et le Soudan.426 athlètes représentant 17 pays dont l'Algérie ont pris part aux championnats arabes d'athlétisme, disputés au stade olympique de Radès à Tunis (7-9 juin).

44E FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL
AUJOURD'HUI À 16 H À LA SALLE HARCHA, GS PÉTROLIERS – CRB DAR BEIDA

Le CRB Dar El-Beida pour une première devant sa bête noire



LA FINALE tant attendue entre le GS Pétroliers et le CRB Dar El-Beïda sera cet après-midi au programme des puristes de la balle au panier, à la salle Harcha-Hacène. Des retrouvailles qui s'annoncent plus que jamais chaudes, même si les Pétroliers, tenants du dernier trophée sont également auteurs d'une saison plein avec un autre titre de champion d'Algérie accroché à leur riche palmarès, outre le trophée du tournoi d'excellence. Ce quatrième duel de titans, pour le compte de Dame coupe, sera une fois encore synonyme de revanche pour les Banlieusards, qui ont déjà été battu trois fois en finale par ce même adversaire, lequel s'est avéré une véritable bête noire.

Le Chabab de Maison-Blanche, emmené par son fougueux et jeune coach Yacine Aït Kaci, tentera une nouvelle fois de forcer le destin pour rentrer dans l'histoire et goûter à la saveur d'une consécration, qui lui a toujours tourné le dos lorsqu'il jouait face à ce même adversaire. Les Banlieusards compteront sur leur tempérament de gagneur et sur le talent de son meneur Chikhi, avec l'espoir de récupérer un de ses pions essentiels, Mimouni, le grand absent des demi-finales, et ce pour cause d'une opération de l'appendicite. Pour rappel, lors des demi-finales, le CRBDB avait écarté de son chemin l'AB Skikda alors que le GSP avait sorti le COBB Oran. Cela dit, et même si tout semble baigner dans huile pour le GSP, qui vise un autre triplé historique, son coach se veut être très serein et sur ses gardes devant équipe du CRBDB, capable de sortir le grand jeu sur le parquet de la salle Harcha au cours de tels rendez-vous. Les Pétroliers veulent le trophée et pour cela il leur faudra faire preuve d'humilité devant un adversaire qui se présentera toutes griffes dehors pour créer l'exploit.

Faïd Bilal, dont la carte de visite reste la plus riche au vue de tous les trophées gagnés en tant que joueur et en tant que coach, ne veut pas verser dans l'optimisme. «On s'est préparé normalement pour cette finale face à un adversaire que nous connaissons parfaitement. La saison a été longue et les joueurs manquent énormément de fraîcheur physique.» Pour le coach Aït Kaci, c'est la sérénité qui est affiché dans le groupe, qui espère remporter une première dans l'histoire : « Ça sera du 50/50. Les joueurs sont prêts physiquement et psychologiquement pour battre le GSP. Pour peu qu'ils supportent la pression. J'avoue que, par rapport aux années précédentes, tous les moyens ont été mis à notre disposition pour atteindre notre objectif. C'est de bon augure pour nous. » En lever de rideau, la finale des juniors garçons mettra aux prises de grandes écoles du basket-ball national, à savoir le CRBD Beida avec le NB Staouéli, à 14h30. Rappelons enfin que la finale de coupe d'Algérie dames a été remportée, le week-end dernier, par les Pétrolières du coach Yacine Bellal devant leur homologues de l'OCA, sur le score de 73 à 55.

S. S.

SALLE HARCHA-HACÈNE :
Finale juniors garçons 14h30 :
CRB Dar Beida - NB Staouéli
Finale seniors garçons 16 h :
CRB Dar El-Beida - GS Pétroliers

CYCLISME/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE :

Domination des coureurs du GS Pétroliers à Guelma

LES CYCLISTES du GS Pétroliers ont dominé l'épreuve de course contre la montre qui a ouvert, jeudi, le championnat d'Algérie sur route de cyclisme réservés aux catégories Elite (hommes et dames), U23 (hommes), et Juniors et U16 (dames).Le contre-la-montre auquel ont participé 36 cyclistes, sur une distance de 30 km entre la ville de Guelma et la commune de Medjez Amar a été remporté par Abdelkader Belmokhtar du GSP avec un chrono de 42:05.21, suivi de son équipier Adel Berbari et de Lamine Saidi de l'équipe de l'AS Sûreté Nationale (ASSN).Chez les dames qui ont couru le contre la montre sur une distance de 15 km, la première place est revenue à Aicha Tihar du GSP, devant Radja Belkacem (Rouiba) et Lydia Kacem de l'équipe de l'AS Sûreté Nationale. La première journée de cette compétition nationale organisée pour la première fois à Guelma par la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) avec le concours de la direction de la jeunesse et des sports, a été marquée par un niveau jugé ''bon'' par le directeur des équipes nationales, Smail Douzi. Ce championnat qui réunit, en tout, 122 cyclistes, se poursuivra samedi, après la journée de repos du vendredi, par la course en ligne. La précédente édition des Championnats d'Algérie sur route s'est déroulée en juin 2014, à Mascara et avait été marquée par la participation de près de 150 coureurs.

BOXE : L'ALGÉRIEN KARIM BOUZIDI NOMMÉ DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'AIBA

LE PRÉSIDENT de l'Association internationale de boxe (AIBA), le Taiwanais Ching-Kuo Wu, a désigné l'Algérien Karim Bouzidi au poste du directeur exécutif en remplacement du Sud-Coréen Ho Kim, a appris l'APS mercredi auprès de l'instance mondiale. "Afin d'éviter une interruption des travaux de l'AIBA après le licenciement de Ho Kim, le président de l'AIBA a immédiatement nommé l'Algérien Karim Bouzidi au poste de directeur exécutif", a indiqué la même source. Karim Bouzidi occupe également le poste du directeur général de la World Séries of Boxing (WSB) depuis la création de cette compétition semi-professionnelle en 2010."Il est temps pour l'AIBA et le monde de la boxe de se déplacer dans la bonne direction. Je pense que la nouvelle vision et le leadership sont deux facteurs primordiaux pour atteindre notre plan dans les quatre prochaines années", a déclaré le président de l'AIBA, Ching-Kuo Wu. Le président de l'AIBA a tenu toutefois à saluer le Sud-Coréen Ho Kim pour sa contribution au développement de l'AIBA tout au long des huit dernières années.

ELIMINATOIRES DE LA CAN 2017
ALGÉRIE – SEYCHELLES

Les Verts à fond la caisse pour une nouvelle aventure

Après sa participation ratée lors de la CAN 2015, qui s'est déroulée en Guinée - Equatoriale avec une sortie en quart de finale, la sélection algérienne retrouvera aujourd'hui son terrain fétiche Mustapha - Tchaker de Blida pour le compte de la 1re journée des éliminatoires qualificatives à la CAN 2017. Elle y donnera la réplique à son homologue des Seychelles.



Une rencontre inédite entre les deux nations puisque ce sera la première fois que l'Algérie croise le fer avec la formation seychelloise, qui reste une inconnue aussi bien pour le public que pour les joueurs. De plus, les Seychellois, n'ont jamais eu l'occasion de prendre part aux grands rendez-vous à l'échelle continentale.
Le déplacement du coach national Gourcuff en Afrique du Sud, lors de la coupe de la Cosafa, à laquelle a participé l'adversaire des Fennecs, était programmé dans le but de superviser et de se faire une idée sur les potentialités de la sélection des Seychelles. Pour les coéquipiers de Medjani, le fait que les Seychellois soit inconnus sur la scène footballistique constitue un atout favorable pour passer sans encombre ce premier test. Toujours est-il l'ex-entraîneur des Merlus toutefois mis en garde ses protégés, leur préconisant de prendre au sérieux leurs adversaires même si les pronostics plaident en leur faveur. L'entraîneur seychellois, qui reconnaît la différence de niveau qui existe entre les deux nations, a déclaré que son team s'est déplacé à Alger pour apprendre face à l'Algérie, qu'il considère comme une grande nation du football. Un discours flatteur et de reconnaissance mais qui peut endormir nos capés, lesquels se feront surprendre sur le terrain.

DES CHANGEMENTS INÉVITABLES DANS LA COMPOSANTE

L'entraîneur Christian Gourcuff, qui reconnaît que l'équipe seychelloise n'est pas un foudre de guerre, compte apporter des changements dans le onze rentrant. Il a en effet ménagé bon nombre de ses cadres, saturés par la charge des matches, à l'image de Yacine Brahimi, Feghouli, lesquels ne joueront pas, et des Bentaleb et Ghoulem, qui, pourraient faire l'impasse sur ce rendez-vous, sans oublier les défections pour blessure de Halliche et de Mesbah. Une aubaine pour Boudebouz de montrer ses qualités dans le rôle de meneur de jeu. En l'absence du joueur de Valence, Mehrez occupera le flanc droit de l'attaque, comme il a l'habitude de jouer avec son club, le Leicester. Ceci permettra à Soudani de retrouver son poste à gauche, comme au temps de Vahid. La tâche de fer de lance sera confiée à Slimani. Il n'en demeure pas moins que les joueurs locaux pourraient bénéficier de la confiance du coach Gourcuff comme, cela a été le cas lors du tournoi de Qatar, mais, cette fois, dans un cadre officiel. Après la mise à l'écart de l'inamovible portier numéro un M'Bolhi pour cause de manque de compétition, l'ex-coach de Lorient renouvellera sa confiance à Doukha, suite à sa belle performance au Qatar. Qui sera associé à Medjani ?
Pour le coach national, le problème de l'axe sera solutionné avec la présence des néo-Verts Benayada, Belkaraoui et le retour en forme de Belkalem. Le défenseur axial de l'ASMO a réussi à séduire le sélectionneur national, ce qui lui donne des points pour postuler à composer un duo avec Medjani, à moins que le coach ne fasse confiance à Belkalem ou à Mandi. Ce qui reste une autre solution, une assurance pour dire, afin d'éviter de vivre le scénario du Qatar, où il a été fustigé par l'opinion sportive. Dans l'entrejeu, il est fort probable que Guedioura, auteur d'une saison époustouflante avec Watford, soit aligné d'entrée à la place du milieu des Spurs, aux côté de Taider.

PAS DE CHANGEMENT DE STRATÉGIE

Adepte du 4-4-2, l'entraîneur national adoptera le même schéma tactique. Avec l'incorporation de Boudebouz dans l'animation du jeu, cela pourrait constituer la solution tant recherchée par le Breton, surtout que Brahimi n'a toujours pas répondu aux attentes du coach et des spécialistes vu son positionnement dans la philosophie du Français.

LE PUBLIC RÉPONDRA-T-IL PRÉSENT ?

La question qui se pose est de savoir si les supporters de l'équipe nationale viendront en masse, comme par le passé, assister à cette première sortie de leurs favoris, et du coup découvrir les nouvelles têtes. La dernière apparition des Guerriers du désert sur la pelouse de Tchaker remonte au mois de novembre 2014, passée à l'occasion du match retour contre l'Ethiopie, un adversaire qui se dressera à nouveau sur le chemin des coéquipiers de Slimani. Huit mois plus tard, les Verts confirmeront-ils leur invincibilité sur le rectangle vert de Tchaker ? Le match semble, certes, à leur portée mais les joueurs doivent éviter de tomber dans l'excès de confiance et la facilité.

Nassim A.

MOBILIS SOUHAITE BONNE CHANCE AUX VERTS

MOBILIS PARTENAIRE officiel de la Fédération Algérienne de Football (FAF) et de l'Equipe Nationale de football, encourage les Verts à la veille de leur première sortie pour la phase qualificative pour la Coupe d'Afrique des Nations de Football (CAN 2017), dans sa 31e édition prévue du 21 Janvier au 12 Février 2017 au Gabon. En effet, notre onze disputera, ce Samedi 13 Juin 2015 à 20h30, son premier match face à son homologue des Seychelles au stade « Mustapha TCHAKER » de Blida.La sélection Algérienne, qui évolue dans le groupe « J », se déplacera, par la suite, le 06 Septembre à Maseru pour jouer le Lesotho, puis, à Adis Abeba pour affronter l'équipe Ethiopienne en Mars 2016.Mobilis, fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager les verts, durant sa campagne qualificative, ne ménagera aucun effort à les soutenir, quelle que soit l'échéance sportive et le lieu de son déroulement. Bon courage et bonne chance aux fennecs!
Dzayer Bladna wel Khedra Dialna !

Les seychellois veulent croire au miracle

INTERROGÉ par le site de la CAF, le sélectionneur des Seychelles a clairement reconnu que la mission de son équipe ne serait pas facile face à l'Algérie, mais il veut quand même croire au miracle.Ainsi Ulrich Mathiot déclare « On s'est parfaitement préparé pour le match en disputant récemment la COSAFA Cup en Afrique du Sud au cours de laquelle nous avons notamment tenu en échec la Namibie,, futur vainqueur. Cela nous a permis de gagner en compétitivité et de parfaire les derniers réglages au sein de l'effectif. Les Seychelles sont une très modeste équipe. Tous ses joueurs évoluent dans le championnat local. On n'a malheureusement pas de joueurs professionnels. Cela va compliquer notre tâche face à l'Algérie, qui, elle, renferme dans ses rangs des éléments de grand talent ».Face à la première nation africaine, le Seychellois pense que son équipe sera face à l'un des plus gros défi de son histoire « L'Algérie est incontestablement la meilleure équipe en Afrique. Je l'ai d'ailleurs vue à l'œuvre lors de la dernière Coupe du monde où elle a fait sensation. On n'est pas là en victime résignée bien évidemment. On est venu dans l'espoir de ramener un bon résultat. Il n'est pas interdit de rêver et, vous le savez bien, dans le football rien n'est impossible. Nous croyons en nos chances. On croit aussi au miracle ».

USMBLIDA

Solinas et Akli rejoignent Saadana à la barre technique

LES DISCUSSIONS battent leur plein ici à la ville des roses à propos du futur coach de l'équipe fanion de la Mitidja. Et c'est mercredi tard dans la soirée que les noms de ceux qui doivent accompagner Rabah Sâadane dans sa mission de DTS sont tombés. Après son retour mérité en Ligue 1 Mobilis après quatre années passées en seconde division, les nouveaux dirigeants frappent fort et veulent bâtir une grande équipe. C'est ainsi que le choix de l'entraîneur a été porté sur l'italien Gianni Solinas et sur Nacer Akli au poste de manager général. Rappelons que l'italien connaît bien le championnat algérien puisqu'il a été à la barre technique de plusieurs clubs algériens notamment au CR Belouizdad, à la JSM Bejaia ainsi qu'au MC Oran. Quand à Nacer Akli est un enfant du club. Il a évolué au sein de l'USM Blida à coté des grandes figures du football algérien tel que Benterki, Sellami ou encore Sâadane dans la charnière centrale. Il a également drivé plusieurs fois son équipe qui l'a vu grandir. Si Sâadane, selon la nouvelle direction du club, aura comme tâche de chapeauter toutes les catégories du club y compris les jeunes, Akli s'occupera du recrutement et de supervision de joueurs susceptibles d'évoluer au sein de l'USM Blida.

Yazid B.

RECRUTEMENT : LA JSK FAIT LE PLEIN

AVEC les signatures hier de Berchiche et Rahal, la JS Kabylie en est déjà à sept recrues cette saison, loin devant tous les autres clubs de Ligue 1.Le manager de l'équipe, Hakim Doudane a officialisé dans la journée d'hier les signature du défenseur Koceila Berchiche (29 ans, MC Alger) qui effectue son retour et du milieu offensif Faouzi Rahal (29 ans, MO Bejaia) pourtant auteur d'une saison moyenne avec seulement trois buts et deux passes décisives. Ces arrivées s'ajoutent à celles de Lyes Seddiki (Milieu def, 26 ans, RC Arba), Ahmed Gagaa (Milieu def, 18 ans, USM Bel Abbes), Mohamed Boulaouidet (Attaquant, 25 ans, O Médéa), Salim Boumechra (Milieu off, 32 ans, USM El Harrach) et Amar Benmelouka (Defenseur, 27 ans, Bourg Peronnas, D3, Fr.).

CS CONSTANTINE : ÇA GRINCE POUR LES RECRUTEMENTS

LE CS Constantine est suspendu à l'avenir de sa direction que décidera l'actionnaire principal à savoir Tassili Airlines, filiale de la Sonatrach. À défaut de recrutement, le président actuel Omar Bentobal s'est attelé au renouvellement des cadres, l'attaquant Hamza Boulemdais et le gardien Cedric Si Mohammed qui ont signé dès la fin de la saison. Depuis, il a obtenu l'accord aussi de l'entraîneur François Bracci de poursuivre pour deux saisons supplémentaires. Pour ce qui est des nouveaux, on a évoqué les arrivés certaines des défenseurs Farid Cheklam (30 ans, Najran, Arabie Saoudite) et Fayçal Abdat (28 ans, USM Bel Abbes) pour remplacer Bouenna parti au MCA mais pour le moment les choses n'ont pas été concrétisées faute d'accord du bailleur de fond et actionnaire public Tassili Airlines.

Le témoin vole tous les cadeaux des mariés



Avec des amis comme ça, on n'a pas besoin d'ennemis.
On choisit ses témoins de mariage parce qu'on les apprécie et qu'on leur fait confiance. Un couple de l'Ohio a mal choisi l'un des siens. Un homme de 29 ans est en effet accusé d'avoir volé tous les cadeaux de mariage d'un couple dont il était très proche.
Noah Howard, a volé tout l'argent offert à ses amis ainsi que 55 cadeaux qui leur avaient été faits. On parle d'un vol de plusieurs milliers de dollars.
Le malfrat a été arrêté par la police de Dayton. Il a été trahi par les vidéos de surveillance. On le voit entrer dans la salle contenant le coffre fort dans laquelle tous les cadeaux et l'argent sont rangés. On le voit alors sortir de la pièce avec un sac qui semble bien rempli. Les autorités attendent que le couple rentre de lune de miel pour achever leur enquête.
Le suspect est "ami" avec le marié depuis 12 ans. Les officiers sont choqués: "Voler de l'argent à un mariage, c'est très extrême."

UNE ADO FORCÉE D'ÉPOUSER UN CHIEN



Une jeune Indienne a été contrainte d'épouser un chien errant pour conjurer un "mauvais sort". Selon les journaux locaux, c'est un gourou d'un petit village isolé de l'état indien de Jharkhand en Inde qui est à l'origine de cette étrange union. L'homme ayant affirmé que Mangli Munda, une jeune fille de 18 ans, était ensorcelée et que son mariage avec un homme conduirait à la destruction de sa famille et de sa communauté, celle-ci a dû unir son destin à celui d'un chien errant baptisé Sheru.
Et si le marié n'était pas tout à fait traditionnel, la cérémonie fastueuse quant à elle avait été faite dans la tradition indienne. La jeune femme a reconnu qu'épouser un chien ne la rendait pas très heureuse. "Mais cela permettra de changer mon destin", a-t-elle déclaré.

L'ÉTRANGE DÉCOUVERTE D'UN COUPLE DERRIÈRE SON MIROIR

Un couple d'Américains a fait une drôle de découverte en décrochant le miroir situé dans sa salle de bain.
Les propriétaires de cette maison située à Reno dans le Névada aux Etats-Unis souhaitaient faire quelques travaux de décoration. Mais ce qu'ils ignoraient, c'est que leur habitation allait leur réserver quelques surprises. En décrochant le miroir de leur salle de bain, ils ont découvert une capsule temporelle laissée par les premiers propriétaires de la bâtisse. "Nous sommes les premières personnes à avoir résidé dans cette maison", écrit un certain Phil dans une lettre qu'il a accompagnée de photos de la propriété telle qu'elle était en 2000 ainsi que de lui-même et de sa fiancée.
Une délicate attention qui aurait beaucoup plu au jeune couple si le fameux Phil s'était contenté de ne parler que de son bonheur de vivre dans cette maison. Malheureusement, celui-ci avait également cru bon de leur rappeler un autre souvenir nettement moins agréable puisqu'il avait joint la Une d'un quotidien américain publié le lendemain des attentats du 11 Septembre. "Je trouvais ça plutôt cool mais ma femme trouve cela assez effrayant", explique-t-il en publiant les photos de sa découverte sur Reddit. "Je dois vous avouer que de voir ça à chaque fois que je vais dans la salle de bain est un peu déconcertant".



UNE ARAIGNÉE GÉANTE SÈME LA PANIQUE



Si vous aussi vous sursautez à la vue d'une simple araignée, voilà qui pourrait vous faire frôler l'arrêt cardiaque. D'ailleurs, on parie que la photo vous donne déjà la chaire de poule. Sauf que, vu que vous êtes sagement assis chez vous, ça devrait plutôt vous faire rire. On ose à peine imaginer la frayeur de ces pauvres passants face à ces scènes cauchemardesques (et encore dans nos cauchemars, l'araignée n'est JAMAIS aussi grosse). Comment réagir face à une araignée géante? En déguerpissant, ça, c'est certain, mais que faire si celle-ci vous prend en chasse? Mieux vaut courir vite, très vite. Heureusement, que tout le monde se rassure, ceci n'était qu'une excellente blague de SA Wardega: un petit chien déguisé en terrible araignée. Bon d'accord, on rit aux larmes, mais si ça nous était vraiment arrivé, on ne sait pas si on oserait encore se promener seul la nuit tombée.

Le saviez-vous

UN EX-CHAMPION DU MONDE DE NAGE A SAUVÉ 20 PERSONNES DE LA NOYADE ET EST RESTÉ UN MOIS ET DEMI DANS LE COMA !



Shavarsh Karapetyan est un champion de nage soviétique à la retraite. Il est 17 fois champion du monde, 13 fois champion d'Europe et 7 fois champion de l'URSS.
Le 16 Septembre, 1976, il faisait son trajet habituel le long de la digue à Erevan, Arménie, quand un bus transportant 92 passagers a perdu le contrôle et a volé hors de la route dans l'eau glacée. Au cours de l'impact, la plupart des passagers sont tombés inconscients et le bus a coulé à environ 10 mètres de profondeur. Sans une seconde d'hésitation, Shavarsh a sauté dans l'eau glacée pour sauver les noyés. Plongé à une profondeur de 10 mètres, Shavarsh a utilisé ses pieds pour briser la vitre arrière du bus et a sauvé 20 personnes, il a passé près de 20 minutes dans l'eau glacée et a réalisé 30 plongées vers le bus. Après sa 30eme plongée, Shavarsh a perdu conscience. Cet acte courageux lui a coûté cher, en effet, il est resté au coma pendant 46 jours à cause d'une pneumonie aiguë.

UN HOMME SE SUICIDE, LE POLICIER PREND UN SELFIE



Un policier turc s'est attiré les foudres des internautes après s'être pris en photo devant un homme qui était sur le point de se jeter d'un pont.
Selon le quotidien Turc Hürriyet, la police d'Istanbul avait été appelée car un homme menaçait de se jeter d'un pont du Bosphore ce lundi matin. Mais alors que ses collègues tentaient de raisonner le suicidaire, le policier en question a dégaîné son smartphone et a pris un selfie avec le pauvre homme qui est passé à l'acte peu après.La victime, un homme d'une trentaine d'années qui en était à sa troisième tentative de suicide, a été repêchée rapidement par les secouristes.
Mais les nombreuses tentatives de réanimation auront été vaines, il est décédé peu après.Le policier amateur de selfie fait depuis l'objet de nombreux commentaires haineux sur les réseaux sociaux.
Une enquête est en cours.

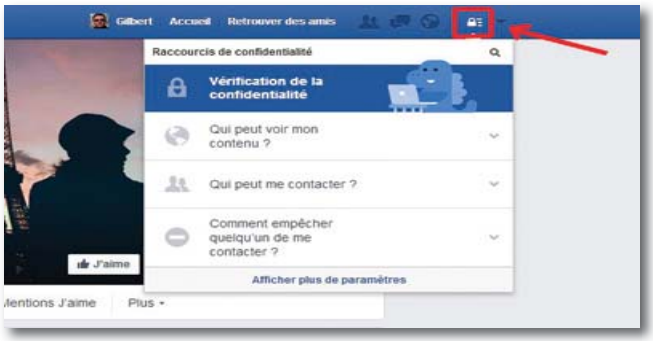
iPhone 6, China Telecom a-t-il déjà vendu la mèche ?

Business : L'opérateur chinois propose d'ores et déjà de précommander le prochain smartphone à la pomme et propose un descriptif assez détaillé...



Le géant China Telecom a-t-il décidé de court-circuiter Apple ? L'opérateur de l'Empire du Milieu a en effet mis en ligne une page qui permet de précommander les futurs iPhone 6 qui doivent être présentés le 9 septembre prochain à San Francisco.
Evidemment, l'initiative n'est pas passée inaperçue puisque 33.000 commandes auraient déjà été effectuées. Le plus étonnant concerne les détails de cette page d'achat en ligne qui contient le nom du smartphone, un visuel (à prendre avec de très larges pincettes), trois coloris, et même des spécifications évidemment "non confirmées".
China Telecom, premier opérateur de la planète en nombre d'abonnés, affirme ainsi que l'iPhone 6 aura bien deux tailles d'écran, une résolution de 416 ppi, un "meilleur TouchID, un processeur quadcore A8 et une batterie de 2100 mAh. Autant d'informations qui ne reposent sur rien, exceptées les multiples rumeurs qui circulent depuis plusieurs jours, semaines, mois...
Par ailleurs, une photo "fuitée" provenant d'un autre opérateur du pays, Chine Unicom, évoque tarifs et noms des terminaux. On y parle d'un iPhone 6 Air et d'un iPhone 6 Pro (avec son grand écran) avec des tarifs allant de 860 à 1024 dollars...

Facebook : Comment vérifier ses réglages de sécurité ?



Le réseau social propose un outil qui permet de contrôler rapidement la visibilité des données personnelles sur la plateforme. Utile et efficace.
définir ses règles de confidentialité sur Facebook n'a jamais été une chose facile. C'est pourquoi le réseau vient de créer un nouvel outil baptisé « Vérification de la confidentialité ». Simple et efficace, il permet d'inspecter rapidement la visibilité des données publiées sur votre compte. Pour y accéder, il suffit de cliquer en haut à droite sur le petit cadenas, et l'option apparaît.
Ce check-up se fait en trois étapes, en compagnie d'un sympathique petit dinosaure bleu. Dans un premier temps, vous pourrez régler la confidentialité par défaut des messages postés (« Amis », « Amis proches », « Public », « Personnalisé », etc.). Puis vous pourrez analyser celle des applications auxquelles vous vous connectez avec votre compte Facebook et qui peuvent avoir le droit de publier, en votre nom, des messages sur votre fil. Par exemple : le nombre de kilomètres parcouru en vélo, le dernier film visionné, etc. Profitez de cette étape pour faire le ménage des applications que vous n'utilisez jamais ! Enfin, l'outil propose de vérifier la confidentialité des données de votre profil. L'avantage de cette procédure est qu'elle ne prend que quelques minutes et peut rapporter gros.
Combien d'utilisateurs publient des photos délirantes d'eux-mêmes, sans même savoir qu'elles sont accessibles à tous les utilisateurs, et peut-être leur prochain employeur...

BRACELET CONNECTÉ EPSON : LE PLUS CARDIAQUE D'ENTRE TOUS



Si cela vous avait échappé, sachez que le bracelet connecté est incontestablement le produit high-tech du moment. Preuve en est, même un fabricant célèbre essentiellement pour ses imprimantes s'y met. Epson vient, en effet, d'annoncer le lancement d'une nouvelle gamme de bracelets connectés et de montres pour le running.
Ces nouveaux produits se répartissent en 2 gammes : les Pulsense et les Runsense. Les bracelets connectés Pulsense viennent directement concurrencer les Fitbit, Jawbone, Nike Fuelband et autre Pulse déjà présents depuis plusieurs mois voir années sur le marché. Mais Epson assure ne pas se laisser impressionner par cette concurrence car ses produits, issus de technologies entièrement développées en interne, seraient plus précis. Une précision liée à la présence d'un capteur de fréquence cardiaque qui fonctionne en permanence couplé bien sûr à l'incontournable accéléromètre.
Le Pulse de Withings intègre également un système permettant de prendre sa fréquence cardiaque mais il s'agit d'une démarche déclenchée par le porteur du bracelet et non une mesure systématique. Epson assure que cette caractéristique est, en plus, sans conséquence sur l'autonomie (notre très prochain test nous confirmera tous ces points).
En termes de fonctionnalités Epson n'a rien voulu négliger et les Pulsense proposent tout ce qu'il est possible d'envisager dans ce domaine (cf tableau des caractéristiques ci-dessous) y compris l'envoi d'alerte (vibrantes) lorsque l'on reçoit, par exemple, un appel sur son smartphone.

MOTOROLA LANCE SA PROPRE MONTRE CONNECTÉE



Le fabricant de téléphones portables Motorola, récemment racheté par le groupe chinois Lenovo, a lancé à son tour vendredi une montre connectée, la Moto 360, dans le sillage d'une série de fabricants espérant devancer Apple.
L'appareil doit être mis en vente aux États-Unis à midi, selon un communiqué diffusé dans la nuit.
La Moto 360, qui fonctionne avec le système d'exploitation Android Wear de Google, ressemble à une montre-bracelet classique, avec un écran rond proposant un choix de plusieurs affichages, dont plusieurs traditionnels cadrans à aiguilles.
Mais elle permet aussi de recevoir des notifications (alertes météo, circulation, vols retardés...), d'envoyer des SMS ou de surveiller son activité physique ou son rythme cardiaque avec un podomètre et un moniteur cardiaque intégrés. Elle répond également aux commandes vocales et se synchronise avec un téléphone intelligent Android.
La Moto 360 sera proposée dans un premier temps avec un bracelet en cuir noir ou gris, et au prix de 249,99 dollars sur le site internet de Motorola, dans la boutique en ligne Google Play, et dans les magasins Best Buy.
Motorola promet des versions avec un bracelet en métal «plus tard cet automne» pour 299,99 dollars.
Toute une série de fabricants ont dévoilé récemment leur propre montre connectée, semblant précipiter leurs annonces avant l'arrivée anticipée sur ce marché du groupe américain Apple. Ce dernier pourrait montrer pour la première fois un tel appareil lors d'un événement mystère organisé mardi en Californie.

[IFA 2014] TV PHILIPS : LA 4K DANS TOUS SES ÉTATS



Philips a tenu conférence à Berlin à l'occasion de l'IFA 2014. Au milieu des casques et des objets connectés, il a dévoilé trois téléviseurs 4K Edge Led sous Android dont un modèle incurvé : le 8900.
Philips parvient à se démarquer en proposant avec le 8900 le premier téléviseur incurvé sous Android 4.2.2. Comme ses comparses, ce modèle est certifié par Google et a ainsi accès au Play Store. De Netflix, bientôt en France, à Asphalt 8, il est possible de lancer toutes les applications du magasin sur le 8900. Une sélection qui vient s'ajouter au système Philips Smart TV déjà existant. Par contre, le 8900 ne dispose que de 1,6 Go de stockage. Heureusement, il est possible d'étendre la mémoire via une carte SD. En outre, il profite d'Ambilight, le système de projection lumineuse de la marque, sur trois côtés. Le 8900 sera livré avec une télécommande évoluée qui profite d'un pointeur, d'un clavier et réagit à la voix et aux gestes grâce à la caméra intégrée à la dalle.
Le 8900 sera lancé en octobre dans une unique version de 55 pouces dont le prix reste inconnu.

7900 : l'Android 4K "abordable"

Vient ensuite le 7900. Il s'agit avant tout d'un téléviseur Ultra HD « abordable », comme l'indique le constructeur néerlandais, sans pour autant s'étaler sur ses tarifs. Fonctionnant sous Android, il est aussi 3D, connecté et sans bords. Ambilight est aussi présent sur ce modèle, mais dans une version deux côtés simplement. Une économie nécessaire pour proposer le 7900 à un tarif concurrentiel dans ses deux diagonales de 49 et 55 pouces.

Questions ?
Réponses !

QU'EST-CE QU'UN PULSAR ?



Lorsqu'une étoile massive arrive à la fin de sa vie, après avoir transformé son hydrogène en hélium, elle se met à synthétiser des éléments chimiques de plus en plus lourds jusqu'au fer, puis elle explose sous la forme d'une supernova.

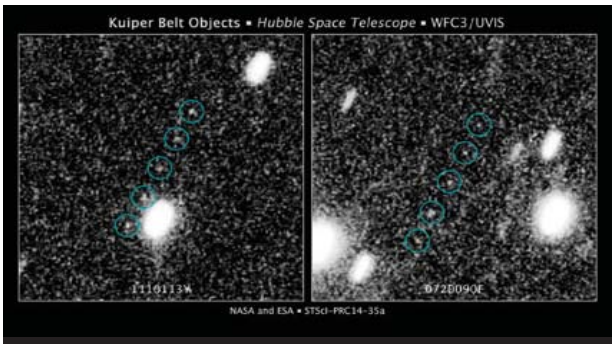
Alors que l'enveloppe externe de l'étoile se volatilise, son coeur s'effondre sous l'effet de la gravitation et donne naissance à une étoile à neutrons. Il s'agit d'un petit objet de moins de 20 kilomètres de diamètre dont la masse volumique est de l'ordre d'un milliard de tonnes, composé essentiellement d'une "purée" de neutrons. Cette étoile à neutrons tourne très rapidement sur elle-même (plusieurs fois par seconde) et projette un faisceau de radiations très intenses dans l'espace autour d'elle, un peu comme la lumière d'un phare en bord de mer. Si la Terre se trouve dans l'axe du faisceau, on a l'impression de voir pulser l'étoile à neutrons, d'où le nom de pulsar, abréviation de "pulsating radio source".

C'est en 1967 qu'une étudiante britannique, Jocelyn Bell, a découvert le premier pulsar surnommé PSR B1919+21 en utilisant un radiotélescope initialement destiné à détecter la scintillation interstellaire. Ce pulsar est situé dans la constellation du Petit Renard, à un peu plus de 2000 années-lumière.

On dénombre aujourd'hui de très nombreux pulsars de différents types. Les principaux sont ceux qui émettent des ondes radio ou des rayons X, les magnétars sont de jeunes pulsars avec un champ magnétique très élevé alors que les pulsars millisecondes, les plus âgés, ont la vitesse de rotation la plus rapide.

Que fera New Horizons après son survol de Pluton ?

L'été 2015 verra New Horizons arriver à proximité de Pluton. Cette sonde de la Nasa nous fera alors découvrir cette planète naine, un monde quasiment inconnu. New Horizons, cependant, n'effectuera qu'un passage assez bref dans son voisinage, sans se mettre en orbite. L'engin restera ensuite opérationnel... mais l'agence spatiale ne sait toujours pas quelle nouvelle mission lui assigner. Se diriger vers un objet de Kuiper, sans doute, mais lequel ?



Deux nouveaux objets de la Ceinture de Kuiper découverts par Hubble. Seule une étude plus précise des caractéristiques de leurs orbites en fera ou pas une destination pour New Horizons après son passage près de Pluton.

Si la mission Rosetta de l'Agence spatiale européenne fait l'actualité cet été, 2015 sera, dans le domaine spatial, l'année de New Horizons. Cette sonde de la Nasa doit en effet atteindre le système Pluton-Charon en juillet prochain après un voyage de près de 10 ans. Hasard de l'histoire, la sonde de la Nasa, partie à l'assaut d'une vraie planète, devra se contenter d'une « planète naine » puisqu'en août 2006, l'Union astronomique internationale a classé ce corps lointain dans cette nouvelle catégorie.

Le 7 décembre 2014, New Horizons sortira de son mode d'hibernation afin de préparer son survol de Pluton et Charon. Le passage au plus près est prévu le 14 juillet 2015. À cette date, la sonde survolera sa cible à seulement une dizaine de milliers de kilomètres de distance, à la vitesse de 15 km/s par rapport au Soleil. Il faudrait ralentir la sonde pour qu'elle puisse se mettre en orbite autour de Pluton mais une telle manœuvre nécessiterait une quantité trop importante de carburant.

Ce survol sera une occasion unique d'avoir la meilleure vue possible de ce monde inconnu qui n'a jamais été visité par une sonde. En février 2010, le télescope spatial Hubble a bien réalisé une cartographie de Pluton, mais on ne sait que très peu de choses sur ce monde glacé. Sa densité tend à montrer que cet objet est sans doute composée de 70 % de roches et de 30 % de glace (de méthane et d'eau). C'est donc un corps léger entouré d'un épais manteau glacé, semblable à Triton, un satellite de Neptune.

Où aller après Pluton ?

New Horizons s'affairera à déterminer sa composition et étudiera également l'atmosphère évasive de Pluton. On ne sait presque rien sur cette fine enveloppe si ce n'est qu'elle apparaît très tenue (avec une pression de quelques microbars) et qu'elle doit être composée d'azote, de dioxyde de carbone et de méthane. À noter qu'elle n'existe que lorsque Pluton est au plus près du Soleil. Pendant la majeure partie de sa course autour de lui, en 248 ans, les gaz atmosphériques sont transformés en glace.

Après son survol de Pluton , la sonde poursuivra sa route à destination de l'un des milliers d'objets de la Ceinture de Kuiper (les KBO, Kuiper Belt Objects). Probablement d'une apparence et d'une composition plus archaïques que Pluton, ils représentent des reliques d'un lointain passé particulièrement intéressantes à observer de près. Mais ces KBO sont nombreux et, au début de la mission, en janvier 2006, la Nasa ne savait pas quels objets seraient survolés après Pluton. En septembre 2014, elle n'est pas plus avancée !

Pourquoi une si longue hésitation ? Parce que pour les explorer, encore faut-il les trouver... C'est là, en effet, que le bât blesse. Compte tenu de la distance où ils se situent, ces objets de Kuiper sont quasiment invisibles depuis la Terre. Il sont plus petits que Pluton, de la taille d'une comète. La Nasa a beaucoup de mal à identifier une cible compatible avec la trajectoire de la sonde, d'autant que l'engin n'embarque qu'une petite quantité de carburant n'autorisant que de modestes corrections de trajectoire.

Depuis plus de quatre ans, l'équipe scientifique de la mission utilise des télescopes terrestres pour identifier l'objet idéal mais sans succès. Elle a certes découvert de nombreux nouveaux KBO mais aucun ne peut être rejoint par New Horizons. Ultime chance, des télescopes spatiaux comme Hubble, récemment mis à contribution, voire Spitzer, pourraient trouver la solution.

La centaine de clichés fournis par Hubble de cette région du ciel a déjà révélé de nouvelles cibles potentielles. Aux scientifiques maintenant de calculer leurs trajectoires pour déterminer si l'un de ces petits corps est à la portée de la sonde. Si elle a lieu, la rencontre pourrait se faire entre 2016 et 2020.

Pour maigrir, la restriction des glucides primerait sur celle des graisses

UN RÉGIME pauvre en glucides serait plus efficace pour perdre du poids et prévenir les maladies cardiovasculaires, selon des chercheurs de l'université de Tulane, l'université Johns Hopkins et du Kaiser Permanente.

Un temps très en vogue chez les Anglo-Saxons, le régime « low carb » (pauvre en glucides) a toujours eu ses détracteurs parmi les professionnels de la santé, surtout parce qu'il permet de consommer sans regarder des aliments gras longtemps déconseillés à ceux qui tentent de maigrir. Mais la situation semble évoluer, surtout suite à une étude récente sur la question publiée dans le journal Annals of Internal Medicine. Un groupe de chercheurs a voulu déterminer les effets d'un régime pauvre en glucides sur la prévention des maladies cardiovasculaires. Cette efficacité restait jusqu'alors inconnue, puisque peu de tests, voire aucun, n'ont été réalisés sur un groupe de participants assez variés.

Pour l'étude, les chercheurs ont travaillé avec 148 hommes et femmes, dont une moitié de noirs et une moitié de blancs. Tous étaient considérés comme obèses selon leur indice de masse corporelle (IMC). De manière aléatoire, les chercheurs ont assigné à chaque participant soit un régime pauvre en glucides (moins de 40 g de carbohydrates par jour), soit un régime pauvre en graisses (moins de 30 % des calories journalières provenant des matières grasses). Les deux groupes étaient soumis à un suivi diététique régulier, et aucun objectif n'a été fixé quant au nombre de calories consommées par jour, ni quant à l'activité physique. Les chercheurs notent néanmoins que le niveau d'activité physique était assez similaire entre les deux groupes pour ne pas avoir d'incidence sur les résultats.



Moins de sucre, c'est 3,5 kg de moins qu'avec moins de gras

Ayant enregistré des données sur le poids et d'autres facteurs de risque cardiovasculaire au début de l'étude, les chercheurs ont convoqué les participants à intervalles réguliers (après 3, 6 et 12 mois) afin de prendre des mesures et vérifier le maintien continu du régime. Les chercheurs ont éliminé les données des participants qui ont abandonné le programme avant la fin des 12 mois. Au final, le régime pauvre en graisses a été suivi jusqu'au bout par 60 participants (82 %). Résultat similaire pour le régime pauvre en glucides, suivi pendant l'année entière par 59 participants (79 %).

Mais parmi ces participants restants, ceux qui ont évité les glucides ont perdu 3,5 kg de plus en moyenne comparés aux adhérents au régime pauvre en lipides. Les premiers ont également démontré des baisses plus significatives de leurs indices de masse grasse et d'autres facteurs de risque de maladie cardiovasculaire. En plus, les taux sanguins de certains lipides pouvant indiquer un risque accru de maladie cardiovasculaire étaient moins élevés chez le groupe « low carb ».

Conclusion plus curieuse de l'étude : la réduction du tour de taille était plus importante chez les adhérents au régime pauvre en graisses lors des contrôles à 3 mois et à 6 mois, bien que cette différence se soit nivelée à la fin de l'étude.

Assurances : les désastres dans le monde coûteraient 44 milliards de dollars

Les désastres causés par l'homme et les catastrophes naturelles ont entraîné 44 milliards dollars (33 milliards d'euros) de pertes économiques, au premier semestre, selon les estimations préliminaires du réassureur helvétique Swiss Re, publiées mercredi.



Sur les six premiers mois de l'année, le montant des pertes couvertes par le secteur de l'assurance au niveau mondial s'est élevé à 21 milliards de dollars, contre 25 milliards sur la période correspondante l'an passé, a précisé le groupe suisse dans un communiqué.
Un chiffre également inférieur à la moyenne pour le premier semestre au cours des dix dernières années, qui se situe à 27 milliards de dollars, a souligné Swiss Re. Au cours du premier semestre, les pertes économiques engendrées par les catastrophes naturelles se sont inscrites en nette baisse, à 41 milliards de dollars, contre 59 milliards à la même période l'an passé.
Les orages et tempêtes de grêle mi-mai aux États-Unis ont été l'événement le plus coûteux pour les assureurs sur la période, qui ont couvert les pertes à hauteur de 2,6 milliards de dollars.

Les tempêtes de grêle ont coûté 2,5 milliards

Les tempêtes de grêle, qui se sont abattues sur la France, l'Allemagne et la Belgique en juin, causant d'importants dégâts sur les habitations et les véhicules, ont également coûté 2,5 milliards de dollars aux assureurs. Les conditions climatiques extrêmes cet hiver au Japon, ainsi qu'aux États-Unis, se sont quant à elles traduites par des coûts de respectivement 2,5 milliards et 1,7 milliards pour les compagnies d'assurances. Sur les six premiers mois de l'année, les coûts liés aux catastrophes naturelles prises en charge par les assureurs sont estimés à 19 milliards de dollars, contre 21 milliards sur la période équivalente l'an passé. Les pertes assurées concernant les désastres engendrés par l'homme ont quant à eux atteint deux milliards de dollars.
«Ce chiffre se situe également en dessous de la moyenne sur dix ans», atteignant habituellement entre 4 et 5 milliards de dollars, a précisé une porte-parole de Swiss Re. Ce recul sur la première moitié de l'année pourrait s'expliquer par l'absence d'incendie industriel majeur, toujours selon le groupe.

Le Brésil démantèle un "gang" de déforestation en Amazonie



SIX PERSONNES, suspectées d'avoir plannifié la déforestation et l'exploitation de larges zones de forêt, ont été arrêtées. Cette activité illégale aurait rapporté plus de 220 millions de dollars.
Un coup de filet en forêt amazonienne. La police brésilienne a arrêté six personnes suspectées de faire partie d'un réseau d'exploitation illégale de la forêt, mercredi à Novo Progresso dans le nord du pays. Selon le quotidien brésilien Globo, six autres suspects sont en fuite et 22 mandats de perquisition ont été délivrés.
L'opération "Chataîgners" mobilise les moyens de l'office national des forêts (Ibama) et de la police fédérale dans cinq Etats brésiliens depuis un an. Selon le Procureur de la République, il s'agissait du "plus gros gang depuis des années", au vu de sa sophistication. La méthode était simple: déforester des espaces publics pour vendre le bois, puis brûler la zone et y planter de l'herbe pour la vendre aux agriculteurs. 11 zones ont été découvertes. Selon la BBC, ce business aurait généré plus de 220 millions de dollars.

Boom de la déforestation

En novembre, une étude du gouvernement brésilien révélait que la déforestation de la forêt amazonienne a augmenté de 28% entre août 2012 et juillet 2013. Les associations de protection de l'environnement comme WWF estiment qu'en 2020, la forêt amazonienne aura perdu 25% de sa couverture originelle. La forêt amazonienne est un territoire immense et difficile à surveiller. Pour le correspondant de la BBC, le Brésil ne déploie pas des moyens humains et financiers suffisants pour lutter contre la déforestation illégale. Et la corruption, politique et policière, permet souvent aux réseaux d'agir dans une certaine impunité. Les suspects arrêtés mercredi encourent une peine de 50 ans de prison.

«LA POLLUTION PAR LES NITRATES CONTINUE DE GAGNER DU TERRAIN»



LA FRANCE a de nouveau été condamnée pour son incapacité à lutter efficacement contre cette pollution. Gilles Huet, délégué général de l'association Eau et Rivières de Bretagne, en explique les raisons.
La France a été de nouveau condamnée jeudi par la justice européenne pour manquements dans sa lutte contre la pollution aux nitrates. «Dans une très grande partie, la France n'a pas correctement transposé la directive nitrates, si bien qu'il y a un risque de pollution des eaux par l'azote», a considéré la Cour de justice de l'UE. Elle se prononçait sur un deuxième recours engagé par la Commission européenne contre Paris sur ce dossier, qui fait l'objet d'un bras de fer entre les agriculteurs et les autorités françaises. Gilles Huet est délégué général de l'association Eau et Rivières de Bretagne. Il revient, pour Libération, sur cette nouvelle condamnation de la France.

Pourquoi la France a-t-elle été une nouvelle fois épinglée par la justice européenne?

Parce qu'elle a une nouvelle fois démontré son incapacité à lutter efficacement contre les pollutions diffuses d'origine agricoles. Elle avait déjà été condamnée en 2001 pour la pollution en Bretagne, puis une nouvelle fois en 2013 faute d'avoir désigné de façon rigoureuse des zones vulnérables à la pollution des eaux par les nitrates. Et voilà que la Cour de justice estime que sur 14 dispositions de sa directive, elle est coupable de transpositions très insuffisantes. La France demeure le seul pays en Europe où les arbitrages sur les pesticides et les nitrates sont uniquement dévolus à un seul ministère, celui de l'agriculture, contrairement aux autres pays où les ministères de la santé et de l'environnement y sont associés. On paie donc une forme de cogestion de cette question par le ministère et la FNSEA, le principal syndicat agricole. Pourtant, désormais, 18 860 communes sont classées «zones vulnérables», à savoir celles qui enregistrent des teneurs en nitrates d'au moins 50 milligrammes par litre (Mg/l). C'est 860 communes de plus qu'en 2012… Surtout, il faut désormais être très précis sur les périodes d'épandage, le stockage des effluents, les bandes d'herbe entre champs et cours d'eau ou encore la rotation obligatoire des cultures…
Mais dans ces zones, où la qualité de l'eau n'est pas suffisante, il faut mettre en place de réels programmes d'action et non pas de simples déclarations d'intention. Le cumul d'insuffisances a créé les conditions de l'échec : la pollution par les nitrates continue de gagner du terrain.
La Bretagne représente 7% de la surface agricole française mais rassemble 50% des élevages de porcs, 50% des élevages de volailles et 30% des bovins. Si elle a progressé dans les rejets, elle s'est toutefois spécialisée dans la production légumière, utilisant beaucoup d'engrais azotés, non?

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère.
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avre experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الجمعيات والانتخابات
الرقم : 098/م.ت.ش.ع/م.ت.ع/م.ج./2015

وصل استلام التصريح بتعديل القانون الأساسي للجمعية

طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم 2015/02/23 استلام مذكرة تعديل المادة 04 من القانون الأساسي للجمعية المحلية المسماة :
نادي كرة القدم للإناث بلدية أقبو
المعتمدة تحت رقم : 098 بتاريخ : 2010/05/31
المقيمة بـ : المركب الرياضي أقبو
يترأسها السيد (ة) : مرابط عمر
وذلك بموجب الجمعية العامة الغير عادية المنعقدة بتاريخ 2015/02/14 وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.

Réf:065/15

VEILLEE

Bientôt **40 jours** depuis que tu es partie **ma très chère sœur Nouria**, tu t'es éteinte lentement entourée de tes sœurs ton unique **frère Mohamed tes enfants et tes neveux et nièces,** nous te pleurons tous les jours le mois de ramadhan arrive et tu ne sera pas la pour nous appeler pour te faire la chorba Bida

Oh mon dieu que cela va être très très dur, mes amies mes proches je vous demande d'avoir une pensée pour ma chère sœur.

Allah Yarahmek ya khti Laaziza, ta sœur laaziz Hassiba Akli

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الجمعيات والانتخابات
الرقم : 098/م.ت.ش.ع/م.ت.ع/م.ج./2015

وصل استلام التصريح بتغيير إسم الجمعية

طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم 2014/04/03 استلام مذكرة التعديلات بتاريخ 2015/05/27 الواردة في القانون الأساسي الخاص بالجمعية المسماة نادي كرة القدم للإناث بلدية أقبو المتعلق بتغيير اسم الجمعية ليكون على النحو التالي :
نادي كرة القدم أقبو
المعتمدة تحت رقم : 098 بتاريخ : 2010/05/31
المقيمة بـ : المركب الرياضي أقبو
يترأسها السيد (ة) : مرابط عمر
وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.

Réf:064/15

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Vend

Vend matériel de coiffure esthétique dame, 2 postes de travail, 2 fauteuils, tabouret

Tél : (0556)40.29.93

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

PENSEE



Triste fut le 11 juin 2005 quand tu nous as quitté a jamais pour un monde meilleur notre très cher et regretté

LEMDANI ABDELKADER

Le jour de ton départ restera gravé éternellement dans nos cœurs et nos mémoires

Tu étais un père beau père et grand père exceptionnel, tendre et généreux. Tes enfants et petits enfants demandent a tous ceux et celles qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Puisse le dieu le tout puissant t'accueillir en son vaste paradis.

Repose en paix « tendre père ».

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Djaffar Et Aouatef

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

ACHAT

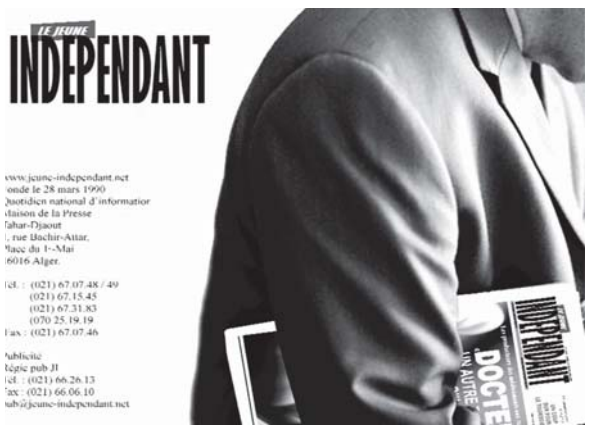
Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

TéL : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. : (021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

La gym pour les paresseuses

Bonne nouvelle, même pendant des activités quotidiennes (prendre sa douche, dormir), notre corps brûle des calories ! Bien sûr, pas autant que pendant une séance de gym, mais assez pour avoir bonne conscience...



Mâcher un chewing-gum - 11 Kcal

C'est énorme : si tu mâchais du chewing-gum tous les 2 jours, tu perdrais 2 kilos en 1 an ! Car mâchonner son chewing-gum pendant 1 heure, et faire une plus des bulles, équivaut à 11 calories !

Ecouter de la musique - 21 Kcal

S'allonger, fermer les yeux, mettre sa musique, et c'est parti pour l'entraînement. Mets ton album favori et écoute-le du début à la fin (disons à peu près 40 minutes). Tu élimines tout confortablement 21 calories.

Aller aux toilettes - 23 kcal

Oui, même aux WC tu peux te forger un corps de rêve ! :) Pendant une "grosse commission", tu brûles 23 calories. Pour la petite ce sont toujours 12 calories évacuées ;)

Envoyer des SMS - 39 Kcal

Ecrire des SMS pendant une demi-heure (genre 20 messages d'une longueur moyenne) te fait brûler 39 calories !

Regarder la TV et zapper - 54 Kcal

Bonne nouvelle pour toutes les accros de la télé : même là, on brûle des calories ! Un épisode de ton feuilleton préféré ou 45 minutes de zapping éliminent 54 calories.

Dormir - 60 Kcal

Tu crois que rien ne se passe avec ton corps quand tu dors ? Ben, t'as tout faux ! Une seule heure de sommeil fait perdre 60 calories ! Quand tu rêves, c'est encore plus...

Maquillage et styling - 65 Kcal

Se coiffer, se maquiller et s'habiller - une demi-heure de préparation intensive fait disparaître 65 calories.

Bataille de polochons - 98 Kcal

Peu importe si c'est avec ton amoureux ou tes meilleures copines : une vraie bataille d'oreillers, c'est super drôle et à chaque touche, les calories fondent. En une demi-heure, tu te débarrasses de 98 calories ! C'est génial non ?

Prendre une douche - 122 Kcal

C'est à la fois de la relaxation et de l'exercice ! Prendre une douche de 30 minutes, ça élimine 122 Kcal ! Important : l'eau froide est mieux car ainsi, ton corps dépense plus d'énergie !

Le shopping - 240 Kcal

Le sport favori de toutes les Girls : le shopping ! Etre à l'affût de la bonne occase, et tout ça pendant une heure t'enlève 240 calories ! Pour la peine, on a mérité un milk-shake à la fin.

PRODUITS DE BEAUTÉ : *comment savoir s'ils sont périmés ?*



Avec tous les produits qu'on a dans notre salle de bain, c'est parfois difficile de s'y retrouver entre ceux que l'on peut utiliser et ceux qui sont bons à jeter. Aujourd'hui, découvre comment faire…
Il faut savoir que les dates de péremption ne sont pas les mêmes selon les différents types de produits (hygiène, soin, maquillage). En général, tu pourras trouver le nombre de mois durant lesquels tu pourras garder tes produits sur leur emballage, mais parfois ce n'est pas indiqué.

1- Pour ne pas faire de faux pas, suis ces quelques règles…

- Garde 4 ans : les poudres et crayons pour les lèvres ou les yeux
- Garde 2 ans : les vernis. Au delà de cette période, ils vont s'écailler, devenir pâteux et être impossibles à appliquer.
- Garde 1 ans : les gels douche, shampoings, déodorants, crèmes pour le visage et le corps, fonds de teint, rouges à lèvres et protections solaires. Ces dernières perdent leur efficacité d'un été sur l'autre, c'est pourquoi il est vivement déconseillé de réutiliser ta crème solaire de l'an passé si tu ne veux pas te retrouver avec plein de coups de soleil.
- Garde 6 mois : les démaquillants et autobronzants. Les premiers risquent de t'irriter alors que les deuxièmes feront apparaître des tâches sur ta peau au lieu de s'étaler uniformément.
- Garde entre 3 et 6 mois : les mascaras et eye-liners. L'œil est une partie du corps très fragile et qui peut vite s'irriter si l'on utilise des produits qui ne sont plus bons.

2- Les signes qui indiquent qu'un produit est périmé

Pour savoir si un produit est encore bon ou pas, tu peux aussi observer sa couleur, son odeur et sa texture.
Prenons l'exemple de ta crème de jour. Si tu la trouves jaunie ou que tu sens qu'elle n'a pas l'odeur qu'elle avait lorsque tu as commencé à l'utiliser, c'est certainement qu'elle est périmée et qu'il faut la jeter.
Aussi, si tu vois que ton fond de teint n'a plus le même aspect de par sa couleur, ou que tu vois comme un dépôt huileux dans le pot, c'est sûrement que les différents produits qu'il contient ont commencé à se déphaser (se séparer), et donc il n'est plus bon de l'appliquer sur ta peau.
Pour ce qui est de ta poudre matifiante, si elle s'effrite trop et fait des chutes, c'est qu'elle est devenue trop sèche et n'est donc plus bonne.
Si ton mascara ou ton eye-liner deviennent pâteux et ont une odeur bizarre, il ne faut surtout plus les utiliser.

3- Astuces pour conserver plus longtemps tes produits

- Garde tes vernis à l'abri de la lumière et si possible au réfrigérateur.
- S'il fait chaud ou si tu voyages pendant l'été, place tes crayons et rouges à lèvres (qui contiennent du gras) au réfrigérateur également.
- Enfin, range plutôt tes produits poudreux (ombres à paupières, poudre) dans ta chambre, de manière à ce qu'ils ne soient pas endommagés par l'humidité de ta salle de bain.

Olives farcies



Ingrédients:

- 500g de viande de mouton
- 200g de viande hachée
- 200g d'olives vertes dénoyautés
- 2 cas d'huile
- 1 oignon
- sel, poivre noir
- cannelle, safran
- 1 oeuf
- citron

Méthode de préparation:

- Faire revenir la viande avec l'huile et l'oignon émincé. Ajouter les épices puis couvrir d'eau et laisser cuire.
- Faire blanchir les olives 5 min dans de l'eau bouillante.
- Mélanger la viande hachée avec un oeuf, sel, poivre, cannelle et le persil hache.
- Égoutter les olives et les farcir de viande hachée
- Façonner des petites boulettes avec le reste de viande hachée.
- Plonger les olives et les boulettes et laisser mijoter jusqu'à ce que la viande est cuite et la sauce réduite.
- Décorer avec des tranches de citrons.

meringue

Ingrédients:

- 2 blancs d'oeufs
- 100g de sucre cristaliser
- 25 g de sucre glace
- 1 pince cel
- 1 filet de jus citron



Méthode de préparation:

- battre les blancs d'oeufs à vitesse moyenne pendant 2 menutes
- verser le sucre cristaliser en pluie , ajouter pin de cel et le jus de citron et battre à grande vitesse jusqu'a ce que le melange se tres ferme a ce stade; on peut ajouter de colorant
- tamiser le sucre glace et l'incorporer delicatement à la spatule
- dresser le meringue sur une plaque recouverte de papier surfurisé a 90° c pendant 2 heures environ afin qu'elles "sechent "
- laisser refroidir et deguste

LE TOP DES APPLICATIONS MODE ET BEAUTÉ



Voici notre sélection des 10 applications indispensables pour se faire belle... de la tête aux pieds !

1- CRÈME & CISEAUX (GRATUIT)
L'appli qui fera du bien à ton porte-monnaie et à ton moral ! Crème & Ciseaux te propose tous les bons plans mode/beauté à proximité de chez toi.
Coiffeurs, spas, sport, manucure et épilation sont au programme avec des réductions allant parfois jusqu'à 60%. Tu peux trier les bons plans selon les avis, le prix ou la proximité, et en plus l'appli est gratuite !

2-VINTED (GRATUIT)
Tu as envie de renouveler ta garde-robe sans te ruiner ? Cette appli est faite pour toi ! Tu peux vendre, acheter ou échanger tes vêtements avec d'autres internautes. En quelques clics, tu peux mettre ton article en ligne avec quelques photos et en décider le prix. Ensuite tu t'arranges directement avec l'acheteur pour décider du mode d'envoi. A la fin du processus, il ne te manquera plus qu'à laisser une évaluation pour la transaction !

3- MAKE UP GENIUS (GRATUIT)
C'est la nouvelle application l'Oréal qui fait parler d'elle et on comprend pourquoi. Il te suffit de placer ton visage dans un cercle, puis de choisir dans leur catalogue le maquillage que l'on souhaite, il sera ensuite appliqué directement sur le visage en mouvements. Le maquillage mime la réalité tout en suivant tes mouvements, tu auras donc un rendu assez réaliste. Parfait pour tester plusieurs look avant une soirée !

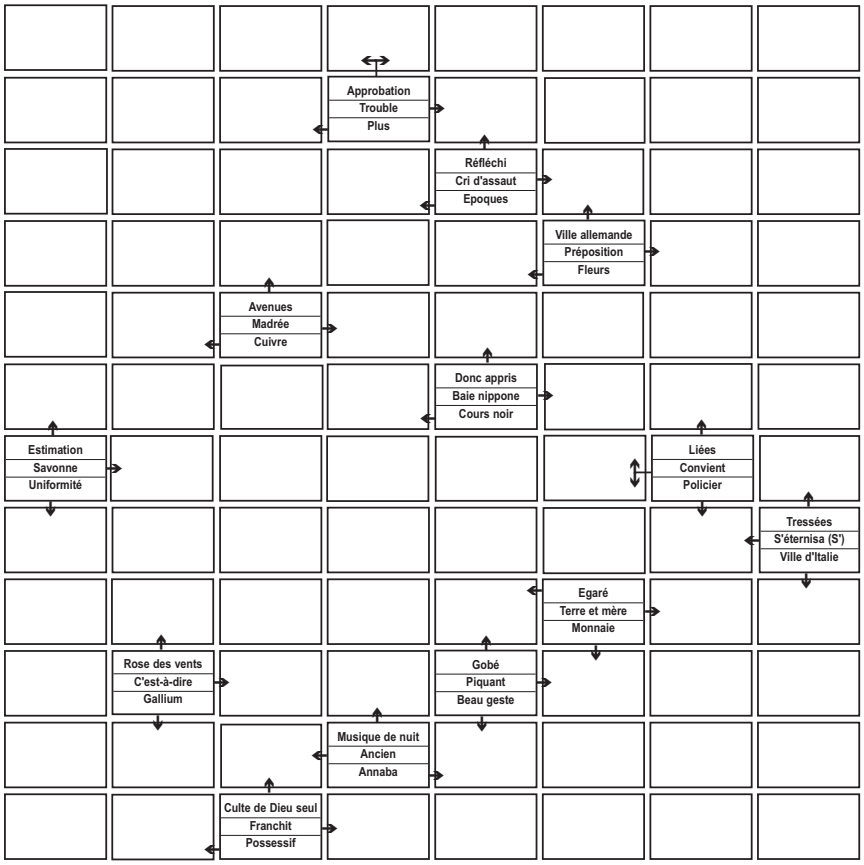
4- O.P.I (GRATUIT)
Tu pourras tester chaque teinte de la marque OPI et changer la teinte de la main pour te rapprocher au plus de ta carnation. Tu pourras noter directement les références et les retrouver en magasin.

5- BEAUTÉ-TEST (GRATUIT)
Le site Beauté-Test a mis à disposition son guide d'achat pour les utilisateurs de Smartphones. L'appli sera très pratique quand tu seras en magasin et que tu hésiteras sur un produit, il te suffira de scanner le code barre du produit et accéder directement à sa fiche avec les avis des internautes, comme ça tu ne pourras pas te tromper !

6- STYLISH GIRL (GRATUIT)
Ta garde-robe à portée de main, c'est disponible grâce à cette application.
Crée ton propre catalogue de mode en prenant en photo tes vêtements, tes chaussures et en les classant dans l'application. Comme ça tu pourras te créer des tenues toutes prêtes qui te faciliteront la tâche le matin et te feront perdre moins de temps !

7- POSE (GRATUIT)
Cette appli c'est un peu l'instagram pour la mode.
Poste tes looks du jour, ta nouvelle paire de chaussures ou ton nouveau sac à main et reçoit des likes et des commentaires des autres utilisatrices en quelques minutes ! Pose te permet aussi de suivre les lanceurs de modes ainsi que tes marques et célébrités préférées pour savoir ce qu'ils portent et t'en inspirer !

Mots fléchés n° 1467



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1466

Horizontalement

- BROCARD
COUS - MAI
ALAISE - N
TE - RENIE

ARRIMER -
LOIS - ERG
OSE - ISEO
G - NUL - ES

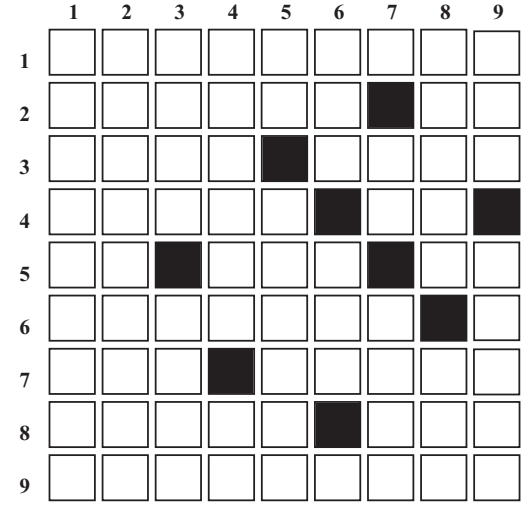
URSS - ALI
EU - AMI - E
REA - EMIR
ARROSEES

Verticalement

- CATALOGUERA
BOLEROS - RUER
RUA - RIENS -AR
OSIRIS - USA - O

C - SEM - IL - MES
AMENEES - AIME
RA - IRREEL - IE
DINE - GOSIERS

Mots croisés 9/9 n° 1467



HORIZONTALEMENT

1. Mettent des obstacles - 2. Fusilier américain - Contracté - 3. Adjura - Poisson - 4. Espace sablé - Dans le vent - 5. Possessif - Tribunal international - Devant la matière - 6. Embrasse - 7. Ville du Brésil - Procédé de radionavigation - 8. Circonspect - Elle a sa charte - 9. Monnaies romaines.

VERTICALEMENT

1. Alourdiras - 2. Qui appartient au récit - 3. Fait un choix - Monarques - 4. Plaisante - Petit cube - 5. Cycle - Débarrassée de ses poils - 6. Solitaire, c'est le ténia - Déesse marine - 7. Unau - Commerce ancien - 8. Petite même adulte - Cancre - 9. Abattu - Cavité d'os.

SOLUTION N° 1466

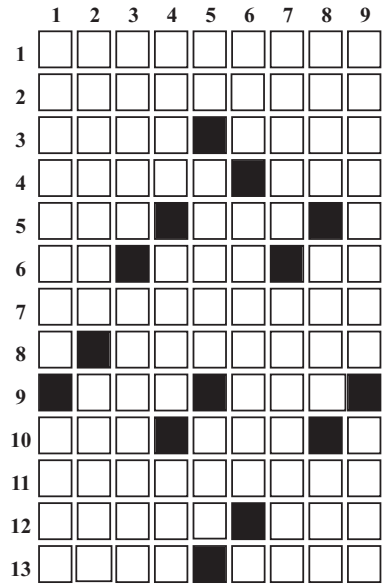
HORIZONTALEMENT

ACCEPTENT
PREMIERES
PIPE - NEVA
AMEUTE - ER
RIS - ABUS -
EN - PURS - C
NETO - ENTA
CL - ROSEES
ESSEN - ETA

VERTICALEMENT

APPARENCE
CRIMINELS
CEPES - T - S
EMEU - PORE
PI - TAU - ON
TENEBRES -
ERE - USNEE
NEVES - TET
TSAR - CASA

Mots croisés 9/13 n° 1467



HORIZONTALEMENT

1. Tenues de clochard - 2. Habituel - 3. Bande de tigre - Droit - 4. Team milanais - Façon de parler - 5. Consultes - Il est témoin d'une naissance - 6. Vu écrit - Point essentiel - Cours court - 7. Se faire prêter - 8. Causes - 9. Cri de bûcheron - Râpé - 10. Gousse parfumée - L'oiseau en est pourvu - 11. Saucisse - 12. Petite lame - Sans effet - 13. Premières nommées - Monnaie américaine.

VERTICALEMENT

1. Grands singes - Réserve d'énergie - 2. On l'utilise dans le nucléaire - Braiment - 3. Règles - Amande grillée et sucrée - 4. Réfutée - Hardiesse - Réservoir laitier - 5. En vogue - Brillé - Indique un doute - 6. Sans ressource - Erotique - 7. Affable - Région d'Italie - 8. Lac des Etats-Unis - Moyen de direction - Camouflés - 9. Parfums - Auréole lumineuse.

SOLUTION N° 1466

HORIZONTALEMENT

BOOMERANG
ENRACINEE
SUBIR - TEL
T - INOUIS -
SET - ULM - E
ETES - TIFS
LA - EDITES
L - SURMENE
EVALUE - TU

ROIS - MIEL
SUS - FESSE
- TISONS - E
RESTITUES

VERTICALEMENT

BESTSELLERS - R
ONU - ETA - VOUTE
ORBITE - SAISIS

MAIN - SEULS - ST
ECROU - DRU - FOI
RI - ULTIMEMENT
ANTIMITE - ISSU
NEES - FENTES - EGEL - ESSEULEES

SODUKU 158

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

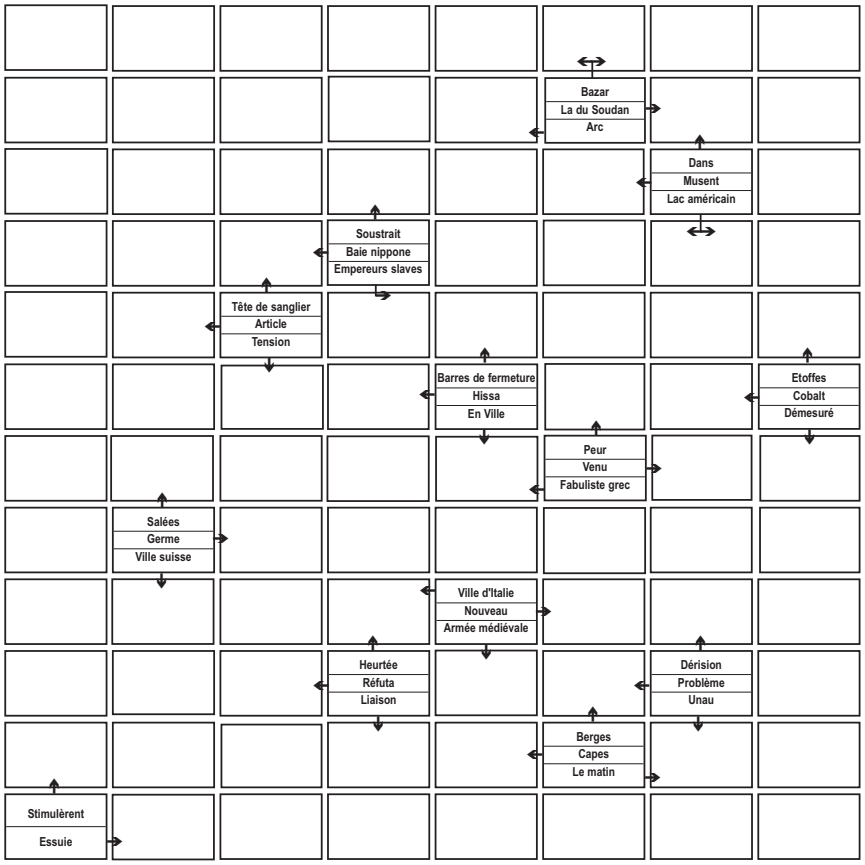
	3		1	5		4		
		9					2	
5			4					1
	8		3					9
	4	7		1		5	8	
9			8		6		7	
8				6	3			4
3	2					9		
		5		9	4		1	



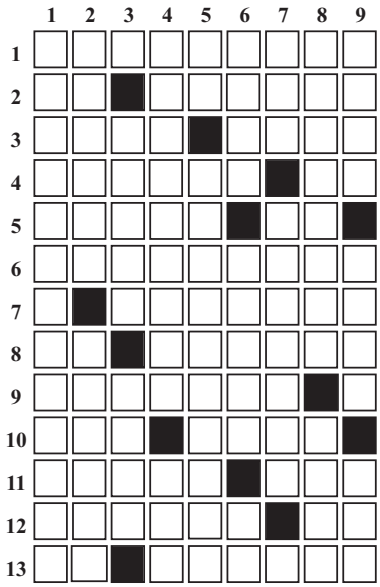
SOLUTIONS

3	9	8	1	5	4	2	6	7
1	6	4	7	2	3	9	8	5
7	2	5	9	8	6	3	1	4
2	1	7	4	3	9	6	5	8
9	5	3	6	1	8	4	7	2
4	8	6	5	7	2	1	3	9
8	4	1	2	6	7	5	9	3
5	3	9	8	4	1	7	2	6
6	7	2	3	9	5	8	4	1

Mots fléchés n° 1449



Mots croisés 9/13 n° 1449



HORIZONTALEMENT

1. Ignorées - 2. Il finit en décembre - Exposé - 3. Matière de pavé - Grosse guêpe - 4. Délétères - Il suit le docteur - 5. Evite adroitement - Tourné les pages - 6. Hasardeux - 7. Fortes têtes - 8. Un élu - Enquaustiquées - 9. Tailler finement - 10. Téméraire - Sorte de diaphragme - 11. Jardins d'agrément - Partisan du transvestisme - 12. Gonfler - On la mit au vert - 13. Réfléchi - Fondés.

VERTICALEMENT

1. Vidéos - 2. Recruté - Thé - 3. Mousse blanchâtre - Esclave féodal - 4. Demeure habituelle - Place forte - 5. Dans le vent - Bonifier - 6. Ignorants - Oxygéner - Jubilé - 7. Ecole de cadres - Matelas - 8. Dégoûtée - Matière prisée - 9. Direction à suivre - Elle a la forme de son nom - Les nôtres.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1448

Horizontalement

- APOTRES
ABUS - ARE
PRISE - SN
PESANT - S
RUA - SAIE
EVITE - NE
TE - VITE -
ERG - GARS
U - ANNOTE
SALEE - IR
EPEE - FER
SIS - VASE
- APPRETEUSES
ABREUVER - API
PUISAI - GALES
OSSA - TV - NEE -
T - ENSEIGNE - V
RA - TA - TAO - FA
ERS - INERTIES
SENSEE - SERRE

Verticalement

SOLUTION N° 1448

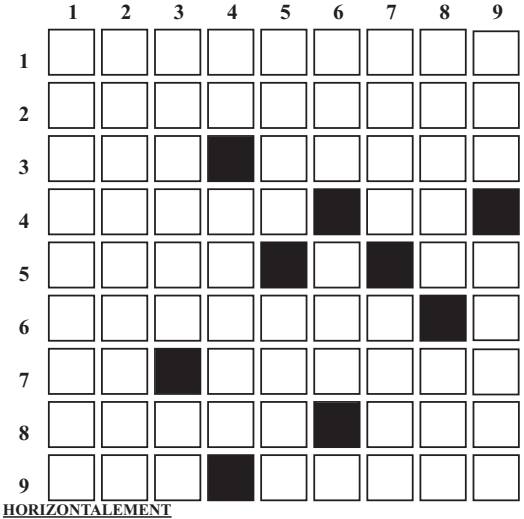
Horizontalement

REBUTANTE
EGO - OBEIR
GAUFRETTE
ALLIER - AS
R - ENA - UN -
DEVIDES - R
ETA - OTAGE
S - RIRE - AN
- ADO - TORT
OUI - AERER
SCEPTRE - E
SURIR - ETE
UNS - ESSES

Verticalement

REGARDES - OSSU
EGAL - ET
- AUCUN
BOULEVARDIERS
U - FINI - IO - PI
- TOREADOR
- ATRE
ABER -
ETETER - S
NET - USA -
OREES
TITAN -
GARE - TE
ERES -
RENTREES

Mots croisés 9/9 n° 1449



HORIZONTALEMENT

1. Traditionnel - 2. Faire du pain - 3. De confiance - Longue perche - 4. Décapité -Trompé - 5. Munit - Etat-major - 6. Qui exclut la douceur - 7. Phase lunaire - Diminuer la surface d'une voile - 8. Epreuves - Pomme - 9. Le premier à rougir - Du cheval.

VERTICALEMENT

1. Importune - 2. Chantes langoureusement - 3. Tuyaux en caoutchouc - Stère - 4. Sujet de cancans - Domptât - 5. Flotte sur l'eau - Dialecte écossais - 6. Recueil de bons mots - Vociférations - 7. Aven - Gogo biblique - 8. Parcourue de nouveau - Mèche rebelle - 9. Tranche d'histoire - Matelot.

SOLUTION N° 1448

Horizontalement

PLAUSIBLE
RASSUREES
EMOI - ELUS
LI - TA - IRA
ANTENNE - Y
SAI - TARDE
SIGLES - IR
ERRA - SEMA
REE - GENES

Verticalement

PRELASSER
LAMINAIRE
ASO - TIGRE
USITE - LA -
SU - ANTE - G
IRE - NASSE
BELIER - EN
LEUR - DIME
ESSAYERAS

SODUKU 178

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	5			9			2	
2			4		8			1
		1				8		
9			2		4			8
	1			7			6	
		2				7		
				1				
		7	6		9	1		
1	2						9	3



SOLUTIONS

4	5	2	1	6	8	9	3	7
7	6	1	3	4	9	5	8	2
3	9	8	2	7	5	6	4	1
1	7	4	6	5	2	8	9	3
5	2	9	7	8	3	1	6	4
8	3	6	9	1	4	2	7	5
2	4	3	5	9	6	7	1	8
6	1	5	8	3	7	4	2	9
9	8	7	4	2	1	3	5	6

DES VERTUS ASCENSIONNELLES DE R'ADJEB ET CHA'BAN

VERS QUELLE QIBLA SOMMES-NOUS ORIENTÉS ?? !!



Permettez moi chers amis, de vous exprimer, avec joie et allégresse, mes meilleurs vœux, à l'occasion d'un événement solennel, dont l'anniversaire est fêté chaque année, par l'ensemble de la Communauté musulmane.

Il s'agit de l'ordre divin à notre Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, ainsi qu'à Ses compagnons, que Dieu agrée leur âme, de s'orienter dans leurs prières vers le Temple sacré de la Mecque après qu'ils aient prié pendant plus d'une année en direction de Jérusalem.

Cette mesure abrogationniste qui survint la mi de « Cha'ban » ou mois du Prophète, de la seconde année de l'Hégire, fut suivie par d'autres mesures législatives, dans la même année,à savoir :l'institution du jeûne obligatoire du mois de « Ramadan », celle de l'impôt cultuel « Zakat », sur les personnes et les biens, sans omettre la légitimité accordée par le Seigneur, Gloire à Lui Seul, aux opprimés de se défendre contre toute sorte de tyrannie et d'injustice, dont la bataille de « Badr » qui se solda au triomphe des musulmans, constitua à juste titre, la pierre angulaire d'un nouvel édifice, édifice de liberté, d'égalité et de paix entre les hommes, et concrétisa le dessus des valeurs morales et spirituelles de l'Islam, sur la sauvagerie des païens et l'obscurité du polythéisme.

Ce mois de « Cha'ban », clôture du mois sacré « Radjeb » et ouverture pour le mois de la Communauté « Ramadan », fut vénéré par le Prophète, Salut Divin Sur Lui, de sorte qu'il le jeûne presque en entier. En effet Son épouse, Mère des Croyants, la Noble 'Aicha dit à ce sujet : « Je n'ai jamais vu le Messager de Dieu, Sur Lui la Bénédiction et la Paix de Dieu, continuer le jeûne d'un mois autre que celui de «Ramadan » , et je ne l'ai jamais vu jeûner dans un mois plus que « Cha'ban ». En outre, un compagnon du Prophète, en l'occurrence, Ussama Ibn Zeïd, que Dieu l'agrée dit également : « J'ai demandé au Prophète : « Ô Messager de Dieu, je ne vous ai jamais vu jeûner un mois autant que vous le faites au mois de « Cha'ban ». « C'est en vérité un mois, me répondit-Il, avec clairvoyance, délaissé par plusieurs, situé entre « Radjeb » et « Ramadan ». C'est le mois où toutes les actions des hommes montent au Seigneur et j'aime que mon action soit remise à Dieu alors que je suis à jeun. »

Cette mesure abrogationniste et tant d'autres encore, s'inscrivent dans le cadre du principe d'aisance consacré par plusieurs versets coraniques et entre autres le dernier Verset de la Sourate dite « Le Pèlerinage » ou dit: « Al Hajj » « …et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre Père Abraham, lequel vous a déjà nommé « Musulmans » avant ce (Livre) et dans ce (Livre) afin que le Messager, soit témoin, contre vous et que vous soyez vous-mêmes témoins contre les gens… ».

Ce principe de facilité de vie, tient compte de la dynamique sociale qu'on ne peut appréhender que par le biais de l'évolution et la variation continue des besoins de la vie d'une part et de l'émancipation et de la maturité des mentalités d'autre part, dynamique sauvegardée par les garde–fous de la procédure abrogationniste du Saint Coran.

En effet, celui qui lis pour la première fois le Saint Coran, sera surpris de rencontrer de temps à autre, des Versets apparemment contradictoires, rendant parfois plus ou moins licite une chose pour l'interdire ensuite, ou prêchant la tolérance et le pardon à l'égard des polythéistes et incitant ensuite à l'offensive, à l'effet de protéger les convictions sacrées, ou enfin, décrétant telle indication pour l'héritage, le veuvage, les boissons alcoolisées, par exemple, pour énoncer ensuite d'autres prescriptions. Cette variation d'optique est clairement soulignée dans le Saint Coran : « Si Nous abrogeons un Verset quelconque ou que Nous le faisons oublier, Nous en apportons aussitôt un meilleur ou un semblable. Ne sais-Tu pas qu'Allah Est Omnipotent ? » (Sourate dite « La Vache » ou « Al Baqarah » Verset 106.)

Ce qui signifie que le Verset dont il s'agit est remplacé, changé de sorte que le licite devient illicite, l'illicite devient licite, le permis devient interdit et l'interdit permis. Mais cela ne concerne que le domaine du convenable et du blâmable, de la libéralité et de l'interdiction. Quant à la réalité immuable ayant trait au dogme, à la divinité suprême du Seigneur, aux fondements théologiques, aux valeurs morales, à l'information, elle ne saurait subir les intempéries de l'abrogation.

A noter qu'à l'aube de l'Islam, cette question des Versets abrogés et abrogeant, conduisit les malfaiteurs et les détracteurs de la Religion de Dieu à accuser le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, de faussaire, comme le souligne expressément le Saint Coran dans les Versets 101 et 102 de la Sourate dite « Les Abeilles » ou « An-Nahl » : « Lorsque Nous remplaçons un Verset par un autre, et Allah Sait mieux ce qu'Il fait révéler, ils disent : « Tu n'est qu'un faussaire. » Mais la plupart d'entre eux, n'en savent rien. Dis : « c'est le Saint Esprit (Gabriel) qui le fait descendre de la part de Ton Seigneur en toute Vérité, afin de raffermir (la foi) de ceux qui croient ainsi que guidance, et bonne annonce pour les musulmans. »

Il ne faut pas perdre de vue que d'une part la Révélation s'effectuait graduellement en fonction de l'évolution des événements comme nous l'avons signalé dans les développements antérieurs. Dieu selon les circonstances abrogeait une disposition et à la place, révélait une autre transformant la précédente ou la remplaçait purement et simplement. D'autre part, l'ordre des Sourates ne correspond pas à la chronologie de la Révélation ; il n'est donc pas étonnant de trouver des Versets abrogés placés avant les Versets abrogeant.

Ce serait d'ailleurs une grosse erreur de se représenter cette question d'abrogation comme une sorte d'autocritique, comme si Dieu, ignorant les événements postérieurs à la Révélation, se rétractait en présence d'une situation nouvelle précédemment inconnue par Lui. Ce qui ôterait au Seigneur toute Divinité supérieure et le réduirait au simple commun des mortels, et par conséquent, renierait carrément Dieu par cette incroyance caractérisée et par cette négation manifeste. Un tel raisonnement qui relève de l'impiété, signifie que le Tout Puissant après avoir conçu préalablement un ordre inique se ravise et rectifie une erreur afin de rétablir la vérité.

Le Verset d'après celui-ci stipule : « Ne Sais-Tu pas qu'à Dieu appartient le Royaume des Cieux et de la Terre ? Hors Dieu, vous n'aurez ni protecteur, ni secourant ? » Cela signifie que Dieu, Lui Seul, dispose de Sa création comme Il l'entend. Il crée et ordonne, prédestine le bonheur et les tribulations, dicte le licite et l'illicite, le permis et l'interdit ; c'est Lui qui décide tout. « Lui, dirait le Saint Coran, ne peut être questionné ; eux, ils le sont. » Donc nous devons nous nous conformer à Son ordre en obéissant à Ses Messagers. Dans ce Verset 107, il y a une réponse cinglante aux juifs qui font semblant d'ignorer que plusieurs prescriptions de la Torah firent l'objet d'abrogation. Et puis Dieu décide ce qu'Il veut.

Les Ecritures anciennes démentirent ces allégations à savoir : Dieu permit à Adam de marier ses filles à ses fils, puis plus tard interdit cette pratique conjugale. Il permit à Noé de manger la viande de tous les animaux puis limita cette permission, le mariage à deux sœurs fût permis à Israël (Jacob) puis cela fût abrogé par les Ecritures saintes de Moise. Dieu donna à Abraham l'ordre d'immoler son fils aîné Ismaël puis Il a abrogé cette injonction. De même Il ordonna par l'intermédiaire de son Messager Moise que soient tués tous ceux qui ont adoré « le veau d'or » pendant l'absence de ce Prophète invité alors à l'entretien du Seigneur.

Dans ce Verset donc, Dieu montre que l'abrogation est vraie en dépit de l'entêtement des juifs qui n'admettent guère l'impact de celle-ci sur certaines prescriptions de leur Livre céleste, puis Omnipotent, Il détient sans contestе la Royauté et décide aussi selon Sa Volonté. Il ne consulte personne et personne ne peut Le contredire encore moins, Le contraindre, Gloire à Lui Seul.

D'autres Versets sont encore plus explicites, ceux relatifs à la Qibla. Le changement de l'orientation des faces des fidèles pendant la prière était prévu à l'avance. En effet, quand le Prophète Salut Divin Sur Lui était à la Mecque priait conformément à la prescription divine en s'orientant vers le Temple sacré de Jérusalem.

A ce sujet Ibn 'Abbas que Dieu agrée son âme rapporte que lorsque le Prophète, Salut Divin Sur Lui s'exila à Médine, Il reçut l'ordre de prier en direction de Jérusalem. Les juifs en étaient fiers et contents. Le Prophète prit plus de dix mois dans cette direction, mais Il aimait la Qibla d'Abraham : pour cela Il invoquait Dieu en regardant le Ciel. Alors Dieu révéla : « Tournez votre face de ce côté-là. » Mécontents, les juifs dirent : Qu'est ce qui les a détournés de la Qibla sur laquelle ils réglaient leurs prières ? Alors notre Seigneur révéla aussitôt :« Dis : à Dieu l'Orient et l'Occident. Il guide qui Il veut sur une voie de rectitude. »

Désormais, l'orientation vers le Temple sacré de la Mecque n'est plus un rite observé par les païens durant la période préislamique mais un rite consacré par une injonction sacrée du Seigneur d'une part pour exaucer les vœux du Prophète qui attendait cet événement avec tant d'ardeur et d'amour et d'autre part pour distinguer les vrais croyants des faux dévots. Le Saint Coran montre la causalité de cet événement en ces termes : « Les sots parmi ces gens diront : « Qu'est ce qui les a détournés de la Qibla sur laquelle ils réglaient leur prière ? Dis : à Dieu l'Orient et l'Occident. Il guide qui Il veut vers une voie de rectitude. Ainsi Nous vous avons constitué en communauté médiane pour que vous témoignez des hommes et que l'Envoyé témoigne de vous. Et Nous n'avions établit la direction (Qibla) vers laquelle Tu Te tournais que pour savoir qui suit le Messager (Mohammed) et qui s'en retourne sur ses talons ».

Il convient de préciser que cette décision suscita une forte inquiétude parmi les Musulmans et des critiques de la part des polythéistes et des Juifs. Les Musulmans s'imaginèrent perdre le bénéfice des prières précédentes. Dieu apaisa aussitôt leur tourment, en expliquant la raison de ce changement, qui constitue sans aucun doute une épreuve testant leurs profondes convictions à l'égard de l'Injonction divine, les distinguant par leur soumission, des Juifs qui brillèrent pour la plupart, par leur rébellion et leur sédition contre tout ce qui émane du Prophète ou tout ce qui est afférent à Sa Mission.

A noter que l'Ordre divin fût révélé avec insistance à trois reprises. D'abord Dieu ordonna à Son Prophète : « Nous T'avons vu ô Prophète interroger le Ciel du regard », puis Il exauça son vœu en Lui désignant la « Qibla », vers laquelle il devra tourner Son visage et qui l'agrée. Le deuxième ordre divin, fût : « De quelque lieu que Tu sortes, tourne Ton visage du côté de l'Oratoire sacré. C'est là une prescription de Ton Seigneur. Et Allah n'est point inattentif à ce que vous faites ». Ainsi, Dieu Lui fit connaître que c'est la Vérité qui vient du Seigneur venant exaucer Ses ardents souhaits tant attendus. Quant au troisième Ordre, ce fût pour mettre fin aux calomnies et préjugés des Juifs et spéculations des Polythéistes.

A suivre

TF1

20:55 : Ce soir tout est permis avec Arthur

L'animateur convie des personnalités de la chanson, de l'humour ou de la comédie à une soirée où ils pourront laisser libre cours à leur créativité. Dans la décontraction et la bonne humeur, il leur lance des défis d'improvisation où l'autodérision est de mise. Les invités doivent par exemple jouer une saynète sur un décor penché à 22,5 degrés, se lancent dans l'improvisation d'une chorégraphie sur « Let's Dance » ou évoluent dans le noir dans « In the Dark ». A chaque fois qu'il le peut, Arthur pimente l'épreuve en rajoutant des contraintes totalement improbables.



FRANCE 2

20:46 Stade Français / Clermont-Auvergne : Rugby. Championna...

Le rideau tombe, ce soir, sur la saison de Top 14 avec la finale au Stade de France. Battus en demi-finale par le Stade Français, Carl Hayman et les Toulonnais vont perdre leur titre à l'issue de cette rencontre. Alors qu'ils faisaient figure d'outsiders, les joueurs du Stade Français peuvent désormais espérer soulever le bouclier de Brennus comme en 2007. Et comme cette année-là, Sergio Parisse et ses coéquipiers devront réussir à dominer Clermont-Auvergne - vainqueur de Toulouse en demie - forcément revanchard.



FRANCE 3

20:50 : Maldonne

Sandrine Petit vit seule avec sa fille de 9 ans, Juliette, atteinte de myopathie. Elles emménagent dans une grande maison et Juliette est bien décidée à trouver un nouveau mari pour sa mère dans le voisinage. Elle mène son enquête et jette son dévolu sur Marc, un écrivain misanthrope.



CANAL+

21:00 : Stade Français / Clermont-Auvergne

Champions de France en titre, les Toulonnais ne soulèveront pas, cette année, le prestigieux bouclier de Brennus. Victorieux cette année de la Coupe d'Europe, les hommes de Bernard Laporte ont été battus en demi-finale par le Stade Français. Rémi Bonfils et ses coéquipiers font dorénavant figure de favoris face à Clermont-Auvergne, qui a écarté Toulouse de sa route au tour précédent. Le dernier sacre des Auvergnats remonte à 2010, celui des Parisiens date de 2007. D'ailleurs, en 2007, le Stade Français l'avait emporté aux dépens... des Clermontois !



M6

20:55 : Hawaii 5-0 : Ho'amoano

Trois hommes mariés originaires de Cleveland, se réveillent le lendemain d'une soirée arrosée dans leur chambre d'hôtel et découvrent le corps sans vie d'une femme dans la baignoire. Paniqués, ils s'enfuient et tentent d'enterrer le cadavre dans un parc où ils ne tardent pas à être repérés par la police locale. De son côté, Jerry est témoin d'un enlèvement en pleine rue et alerte aussitôt ses amis du Five-0.



TV5MONDE

21:00 : L'ombre d'un doute

Pour les chrétiens, les fêtes de Pâques sont l'occasion de se souvenir de la Passion du Christ, c'est-à-dire ses dernières heures sur Terre, sa mort et sa résurrection. Ce numéro revient sur les événements relatés dans les quatre évangiles, textes fondateurs des églises chrétiennes et les compare à la réalité historique et archéologique. Chaque année, les pèlerins se rendent en Terre sainte ou dans les lieux où sont exposés les reliques du Christ. Dans la basilique d'Argenteuil repose la sainte tunique, portée par Jésus au Calvaire et présentée aux fidèles tous les 50 ans. Les historiens s'interrogent toujours sur son authenticité.



HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:06	12:29	16:21	19:55	21:38
CONSTANTINE	03:14	12:34	16:25	19:58	21:39
ALGER	03:25	12:48	16:40	20:13	21:56
OUARGLA	03:43	12:39	16:20	19:51	21:22
CHLEF	03:36	12:55	16:45	20:18	21:59
MOSTAGANEM	03:42	13:00	16:50	20:22	22:03
ORAN	03:47	13:03	16:52	20:25	22:04

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5196 - SAMEDI 24 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	27°	17°
Oran	24°	17°
Constantine	28°	16°
Ouargla	40°	25°

TEKBER HADDI EN GRÈVE DE LA FAIM

Le président sahraoui saisit le SG de l'ONU

Le président sahraoui Mohamed Abdelaziz a demandé au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, d'intervenir d'urgence dans le cas de la citoyenne sahraouie Tekber Haddi, en grève de la faim après l'assassinat de son fils par des colons marocains à Laâyoune occupée.

« Nous tenons à attirer votre attention sur l'état de santé grave de la citoyenne Tekber Heddi, la mère de la victime Mohamed-Lemine Haidalla, qui a entamé une grève de la faim ouverte devant le consulat du Maroc à Las Palmas en Espagne, depuis le 15 mai 2015, dont les revendications sont négligées par la puissance occupante marocaine, à travers son consulat sur place», a écrit M. Abdelaziz dans une lettre transmise à Ban Ki-moon. Mme Haddi réclame la dépouille de son fils Mohamed-Lemine Haidalla, décédé le 8 février 2015 à l'hôpital de la ville marocaine d'Agadir «suite à une agression odieuse dans la ville d'El Aayoun occupée du Sahara occidental, perpétré par cinq colons marocains le 3 février. Le président sahraoui accuse les autorités marocaines de complicité, en amont et en aval, dans le meurtre.

Le défunt se trouvait dans un état critique précurseur de la mort, soumis à la torture et à la négligence dans les postes de police de l'occupant, ses hôpitaux et ses tribunaux », précise M. Abdelazi z dans sa correspondance diffusée par l'agence de presse sahraouie (SPS). En outre, M. Haidalla a été enterré à la hâte, dans des circonstances entourées de mystère et de suspicion marquée par le rejet des demandes légitimes de sa famille de faire la lumière sur les circonstances de son décès, notamment effectuer une autopsie indépendante sur la dépouille pour déterminer les causes ayant conduit à sa mort et les responsabilités», ajoute-t-il. M. Abdelaziz a également attiré l'attention de M. Ban que «ce n'est pas la première fois que l'occupant marocain recourt à une telle méthode, dont un grand nombre de Sahraouis a été victime depuis l'invasion militaire du Sahara occidental le 31 octobre 1975 ».

Il a rappelé les cas des assassinats en masse, ou individuels, par incinération, par ensevelissement ou par largage depuis des aéronefs et autres méthodes barbares terribles. Il a évoqué



le cas des sépultures suspectes dans lesquelles les autorités d'occupation marocaines tentent de dissimuler les circonstances de la mort des victimes sahraouies et d'empêcher des enquêtes sur leurs crimes, comme cela fut le cas des prisonniers politiques Said Dembar en 2012 et Hassan El Wali en 2014. Le président sahraoui a averti qu'en l'absence d'une intervention internationale rigoureuse, l'Etat marocain cherchera à transformer cet antécédent criminel grave en une pratique systématique. Il s'agit de violations flagrantes des principes les plus élémentaires du droit international humanitaire, ajoute M. Abdelaziz. En raison des meurtres et des violations commis par l'occupant marocain, le Front Polisario a maintes fois appelé à élargir le mandat de la mission onusienne au contrôle et à la protection des droits de l'homme au Sahara occidental. La Minurso est la seule mission de maintien de la paix établie après 1978 sans un mécanisme de surveillance des droits de l'homme et il n'existe aucun mécanisme international contre les violations des droits humains au Sahara occidental. Sous son mandat actuel, la Minurso est essentiellement chargée de surveiller un cessez-le-feu conclu en 1991 entre le Front Polisario et l'occupant marocain.

K. M.

ELLE ÉTAIT L'UNE DES GRANDES FIGURES DE LA BATAILLE D'ALGER

Décès de la moujahida Djamila Bouazza

LA MOUDJAHIDA DJAMILA BOUAZZA, une des figures marquantes de la Révolution algérienne, notamment lors de la bataille d'Alger, s'est éteinte vendredi à l'aube à la clinique El Azhar d'Alger à l'âge de 77 ans, ont annoncé ses proches. Hôspitalisée samedi dernier à minuit, Djamila Bouazza «a rendu l'âme ce matin, épuisée par la vie», a fait savoir son époux Boussouf Abboud. La défunte a été, en 1957, la première condamnée à mort avec sa compagne de lutte Djamila Bouhired, par le tribunal militaire français. Née en 1938, la défunte milita pour le FLN alors qu'elle était employée au centre de chèques postaux à Alger. Elle fut membre du «réseau bombes» dirigé par Yacef Saadi. Elle est chargée le 26 janvier 1957, de déposer une bombe dans le bar «le Coq Hardi». L'engin fabriqué par Taleb Abderahman provoque d'énormes dégâts ; c'est l'attentat le plus meurtrier de la bataille d'Alger. En avril 1957, elle est blessée dans une fusillade et capturée par les parachutistes du général Massu. Transférée à El Biar, elle est interrogée par l'OPJ Fernand le 9 mai 1957 et torturée par le capitaine Graziani. Elle est ensuite incarcérée à la prison de Maison-Carrée (El Harrach) où elle retrouve Djemila Bouhired, Jacqueline Guerroudj et Zora Drif. Condamnée à mort, son exécution est différée suite à une campagne de soutien lancée par Maitre Henri Vergès et Georges Arnaud. Elle sera graciée après les accords d'Evian, en 1962



K.M

TIPAZA

Sit-in devant le siège de l'OPGI

DANS LA JOURNÉE d'avant-hier les travailleurs de l'OPGI ont observé un sit-in pour revendiquer le départ du directeur par interim, la régularisation des employés nommés à titre d'intérimaires, et l'attribution des primes bloquées depuis 2010. Outre un quota de logement, Ils réclament aussi la révision des promotions de certains fonctionnaires opérées sans tenir compte du principe de la compétence et de l'expérience. Un employé syndicaliste a déploré l'absence de dialogue avec l'actuel directeur par interim de l'OPGI de Tipaza. Sur le lieu du sit-in, les travailleurs de cet office affirment qu'ils poursuivront leur mouvement jusqu'a satisfaction de leurs revendications.

Mohamed Lalaoui

UN CANDIDAT AU BAC OPÉRÉ À BATNA

Le Bluetooth earpiece Spy fait sa première victime

UN CANDIDAT au baccalauréat a été hospitalisé hier au niveau du service ORL de l'hôpital de Batna, apprend-on de source hospitalière. Le jeune homme âgé de 21 ans devait subir une intervention chirurgicale après qu'il ait été la « proie » d'un accident insolite. L'élève aurait mal manipulé un petit objet auditif d'un Bluetooth-earpiece Spy qu'il s'est délibérément mis à l'intérieur de l'oreille pour pouvoir communiquer avec l'extérieur, mais dont l'extraction à mal tourné.

Examiné jeudi par les médecins de l'hôpital de la capitale des Aurès qui n'ont rien pu faire, le malheureux candidat indélicat a été prié de repasser hier pour subir une opération chirurgicale. Originaire de la localité de Merouana, le candidat serait à sa quatrième tentative pour le sésame universitaire.

Amine B.

Le trait de *Sidou*

